



L'activité lexicographique en Acadie des Maritimes : bilan et perspectives

Karine Gauvin

Number 4, 2014

Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick
French in a Minority Milieu: Obstacles and Challenges. The Situation of the French Language in the Acadie of New Brunswick

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1024692ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1024692ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gauvin, K. (2014). L'activité lexicographique en Acadie des Maritimes : bilan et perspectives. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (4), 42–81. <https://doi.org/10.7202/1024692ar>

Article abstract

This article aims to give a general overview of lexicographic activity in Acadia through an analysis of the methodological choices made by the authors of lexicographic works and of their perception of the variety they are describing. By analyzing the paratexts of the twenty or so works inventoried, we will show that the variety that is the most described remains, to this day, traditional Acadian French, which explains why the authors tend to draw a lot of attention to the question of origins. This strong interest in a variety of language that has almost completely disappeared makes sense when it is understood as part of a discourse legitimizing Acadian French in a minority setting. That being said, modern lexical usage is still not well described and thus not very well known.

L'activité lexicographique en Acadie des Maritimes : bilan et perspectives

Karine Gauvin

Université de Moncton

Résumé

Le présent bilan vise à dresser un portrait d'ensemble de l'activité lexicographique en Acadie, en examinant les choix méthodologiques des auteurs et les représentations qu'ils entretiennent de la variété de français qu'ils décrivent. L'étude du paratexte de la vingtaine d'ouvrages présentés révèle que la variété privilégiée demeure encore, à ce jour, le français acadien traditionnel, d'où la propension des auteurs à se pencher sur la question des origines. Cet intérêt marqué pour une variété presque disparue prend son sens dans le cadre d'un discours cherchant à légitimer le français acadien en contexte minoritaire. Toutefois, les pratiques lexicales contemporaines sont encore très peu décrites et demeurent, de ce fait, mal connues.

Abstract

This article aims to give a general overview of lexicographic activity in Acadia through an analysis of the methodological choices made by the authors of lexicographic works and of their perception of the variety they are describing. By analyzing the paratexts of the twenty or so works inventoried, we will show that the variety that is the most described remains, to this day, traditional Acadian French, which explains why the authors tend to draw a lot of attention to the question of origins. This strong interest in a variety of language that has almost completely disappeared makes sense when it is understood as part of a discourse legitimizing Acadian French in a minority setting. That being said, modern lexical usage is still not well described and thus not very well known.

Je pense, par conviction et par intérêt professionnel, que, si la syntaxe est au centre de l'étude de la langue en soi, le lexique est au centre de celle du langage et des langues en tant qu'objets sociaux. D'abord, les variantes locales et sociales du lexique reflètent un ensemble pertinent de conditions d'emploi, de situations concrètes. Ensuite, le lexique forme avec les terminologies le point d'articulation entre langage, vision du monde et appréhension du réel. Enfin, c'est le lexique, ensemble peu systématique par rapport à la grammaire, qui fait l'objet principal de descriptions didactiques indispensables, les dictionnaires, ces descriptions abordant tous les aspects de la langue, grammaire comprise.

Alain Rey (1993)

En Acadie, la langue est le marqueur le plus saillant de l'identité collective et individuelle. Si la culture acadienne était aussi, autrefois, intimement liée à la foi catholique, elle est surtout, aujourd'hui, articulée autour de la langue française. À l'image d'autres communautés minoritaires, les enjeux linguistiques y sont souvent au cœur des débats sociopolitiques et des questions identitaires. Ce fort sentiment d'appartenance à la langue française prend tout son sens dans un milieu hétérogène sur le plan linguistique où l'anglais, langue dominante, côtoie plusieurs variétés de français. Si la scolarisation a conduit à la connaissance de la norme, elle a aussi donné naissance à un fort sentiment d'inadéquation. En effet, l'influence multiforme de l'anglais sur le français a été condamnée et, dans la foulée de ce mouvement correctif, les variétés populaires et rurales, communément regroupées sous l'appellation *français acadien traditionnel*, ont aussi été stigmatisées en regard d'une variété standardisée, répandue par l'école. Dans le but de contrer le discours négatif qui circule depuis très longtemps à l'endroit du français acadien, on a voulu faire reconnaître sa légitimité en partant des origines, en montrant les liens de parenté avec le français qui avait cours en France au moment de la colonisation. C'est dans cette perspective qu'ont émergé les premiers travaux traitant des particularités lexicales du français acadien : on commence à publier, au début du 20^e siècle, des ouvrages qui en font à la fois la description et l'apologie. Nous verrons que cette propension à « la défense et l'illustration » du français acadien marquera durablement l'activité lexicographique en Acadie.

Il est d'usage en Acadie de reconnaître un rôle de premier plan à quatre ouvrages de type lexicographique : je présenterai ainsi, dans la première section, *Le parler franco-acadien et ses origines* (1928) et le *Glossaire acadien* (1993¹) de Pascal Poirier, avant d'enchaîner dans la deuxième section avec *Les parlers français d'Acadie* (1962) de Geneviève Massignon et de

1. Le manuscrit date de 1927 ; les fascicules ont été publiés de 1953 à 1977. Une édition critique réalisée par Pierre M. Gérin a été publiée en 1993 ; c'est cette édition que j'ai étudiée.

clore, dans la cinquième section, avec le *Dictionnaire du français acadien* (1999²) d'Yves Cormier. La parution de ces ouvrages est entrecoupée de travaux de natures diverses que j'ai regroupés selon les ambitions des auteurs et les motivations qui les sous-tendent afin d'en faciliter le commentaire. Je traiterai, dans la troisième section, des modestes compilations réalisées par des auteurs non universitaires que j'appellerai les *amoureux de la langue*. J'ai inclus, avec ceux-ci, les auteurs dont les ouvrages ont une portée corrective, en raison du fait que personne, dans cette catégorie, n'est spécialiste. Enfin, je commenterai, dans la quatrième section, les publications savantes de chercheurs et de chercheuses universitaires dont au moins une partie est consacrée à l'étude du lexique.

Un mot maintenant sur les exclusions : afin de ne pas allonger indument la liste de répertoires à traiter et de donner un minimum de cohérence à la démarche, j'ai choisi de ne retenir que ceux qui traitent explicitement du lexique acadien – j'ai ainsi exclu de cette présentation les petits glossaires figurant à la fin de textes ethnologiques ou littéraires (tels les romans d'Antonine Maillet, par exemple). En raison de l'espace qui m'est imparti, j'ai dû mettre également de côté les ouvrages qui ne portent pas prioritairement sur la variété acadienne des provinces Maritimes : ne seront donc pas traités ici les dictionnaires portant sur les variétés dites de la *diaspora*³, ni les glossaires ou les dictionnaires québécois relevant des emplois acadiens⁴.

Si les travaux portant sur le lexique acadien sont relativement récents comparativement à ceux consacrés au lexique québécois – à peine un siècle d'existence⁵ –, ils sont maintenant suffisamment nombreux pour qu'il soit utile d'en faire l'inventaire. D'autres avant moi se sont penchés sur cette question, mais les recensions qui ont été faites l'ont été dans des cadres plus larges : Louise Péronnet (1993, 1995), notamment, s'est attardée à décrire les travaux portant sur tous les aspects linguistiques du français acadien et Annick Farina (2001), dans un ouvrage traitant d'abord des dictionnaires québécois, a aussi inclus dans sa typologie quelques ouvrages acadiens.

2. Bien que ce volume ait fait l'objet d'une réimpression en 2009, j'ai examiné l'édition originale.

3. Ce terme renvoie aux régions situées à l'extérieur des provinces Maritimes ayant accueilli, après la Déportation, des familles d'origine acadienne (voir Péronnet, 1995 : 399). J'ai ainsi exclu le *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve* (2001) de Brasseur, le *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon* (1990) de Brasseur et Chauveau, ainsi que le *Dictionary of Louisiana French* (2010) de Valdman et coll. (je présenterai toutefois très brièvement ce dernier dans la section « Perspectives d'avenir » du présent article). Si l'espace qui m'est imparti m'oblige à me limiter aux travaux portant sur le français des provinces Maritimes, il faut toutefois préciser que, comme Massignon, les auteurs de ces trois dictionnaires ont étudié le lexique d'un point de vue bien différent de celui qui a dominé depuis Poirier. L'intérêt de ces ouvrages est à rattacher à leur technique lexicographique, en raison du fait qu'elle s'appuie principalement sur des enquêtes sur le terrain.

4. Par exemple le *Dictionnaire des canadianismes* (1989) de Dulong et le *Dictionnaire historique du français québécois* (1998) de Poirier.

5. En guise de comparaison, notons que la lexicographie québécoise a maintenant plus de 200 ans et regroupe près de 275 ouvrages (voir Farina, 2001).

Dans cet article consacré au traitement du lexique en Acadie, je propose de dégager, pour chacun des répertoires choisis, les représentations du français acadien qu'entretiennent les auteurs, afin de rendre plus visibles les enjeux sociaux rattachés aux diverses variétés de français en présence. Pour ce faire, je regarderai comment les ouvrages se donnent à lire en faisant l'examen de leur paratexte (ou, dans le cas d'articles, de leur introduction). Ce faisant, je serai en mesure d'explicitier les choix méthodologiques des auteurs à partir du matériel linguistique sur lequel est constitué le relevé. Cela me permettra de préciser notamment la variété de français qui est mise de l'avant et le rôle qui est dévolu aux archaïsmes et aux usages régionaux dans sa formation. Ce sera également l'occasion de voir quel traitement les auteurs ont réservé aux emprunts à l'anglais et aux langues amérindiennes, la question du contact des langues étant bien souvent prépondérante dans les discours portant sur la qualité du français en Acadie. Enfin, cet article abordera aussi la question de l'emploi, ou plutôt du non-emploi, des marques d'usage dans ces travaux : en dépit de l'importance de l'établissement de ces marques dans le processus d'explicitation d'une norme lexicale, cette question est complètement évacuée par les auteurs. Au terme de ce bilan, je baliserai la prospective afin de mettre en lumière les nombreux défis qui se posent au lexicographe acadien.

Pascal Poirier, un pionnier

Le premier véritable ouvrage de description du français acadien est *Le parler franco-acadien et ses origines* de Pascal Poirier⁶. Paru en 1928, cet « essai de réhabilitation du parler franco-acadien » (1928 : 7) illustre, par le biais de sa prononciation, de sa grammaire et de son lexique, les origines françaises de ce parler :

Il serait possible de retrouver, par le seul examen de la langue que parlent aujourd'hui les Acadiens, la province de France d'où sont sortis leurs ancêtres. Cette langue n'est pas un dialecte qui leur est exclusivement particulier; c'est moins encore un patois⁷ : c'est le français même qui se parlait dans la Touraine et le nord-ouest du Berry, au milieu du XVII^e siècle. (Poirier, 1928 : 9)

Se trouve ainsi énoncée la thèse de l'auteur, qui cherche d'abord et avant tout à faire l'apologie du français acadien pour lui conférer une légitimité. Dans de longs développements documentés, les traits de prononciation et les tournures particulières du français

6. Figure emblématique de la Renaissance acadienne (1864-1930), Pascal Poirier (1852-1933) milite toute sa vie durant pour la valorisation de la langue et de la culture acadiennes. Cumulant les carrières d'écrivain, de politicien et de linguiste, il publiera plusieurs livres et de très nombreux articles (voir la bibliographie établie par Gérin dans Poirier, 1993). Au plan national, il est membre de plusieurs institutions, dont l'Institut canadien-français d'Ottawa, la Société royale du Canada et la Société de minéralogie de l'Université d'Ottawa. En 1885, il est nommé sénateur, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort.

7. Dans le 23^e chapitre de son ouvrage traitant de ce sujet, Poirier définit le terme *patois* ainsi : « Si, par patois, l'on veut dire quelque chose d'informe, de baroque, une langue grossière, il n'en existe pas, ni en Acadie, ni dans le pays de Québec. Si l'on donne au mot patois sa signification étymologique de langue du pays, *patriensis sermo*, nous parlons patois; seulement, ce patois, c'est celui de France, c'est la langue française même » (1928 : 294).

acadien sont tour à tour mis en rapport avec les textes fondateurs du français (*Serments de Strasbourg, Cantilène de sainte Eulalie, Gloses de Reichenau*, etc.), les œuvres qui forment le patrimoine littéraire français (Rabelais, Ronsard, Bossuet, Malherbe, Molière, etc.) et le français populaire de France, pour lequel Poirier ne tarit pas d'éloges. Pour lui, cette légitimité est d'autant plus avérée que le français parlé par les Acadiens n'a pas changé, qu'il ne s'est pas altéré au fil du temps :

La langue que parlent aujourd'hui ceux [les Acadiens] de la Nouvelle-Écosse et du Cap-Breton, du Nouveau-Brunswick et des Iles-Madeleines, est la langue même que parlaient leurs ayeux [*sic*] avec Razilly et D'Aulnay de Charnisay, lorsque le pays fut fondé, dans la première moitié du XVII^e siècle [...] Elle s'est conservée intacte et s'est perpétuée sans altérations sensibles, sauf en ces derniers temps par suite de l'introduction d'anglicismes, malheureusement trop nombreux. Le parler de l'Acadie est, par conséquent, le parler même du centre de la France, au commencement du règne de Louis XIV. (Poirier, 1928 : 83)

Le français acadien, tel qu'il se parlait au début du 20^e siècle, est donc, pour Poirier, celui-là même qui avait cours au 17^e siècle, ce qui prouve ses origines anciennes. Si cet argument rend au français acadien ses lettres de noblesse, il présente aussi le défaut de lui nier tout dynamisme et de le limiter à un état de survivance : « Les Acadiens, ni non plus les Canadiens [= Québécois], n'ont guère créé de mots nouveaux » (Gérin, 1993 : xl, qui cite Poirier).

Si les observations linguistiques de Poirier sont fortement empreintes de subjectivité, il n'en demeure pas moins qu'il met en relief les traits les plus saillants du français acadien traditionnel⁸. Les six chapitres de l'ouvrage qui traitent du lexique se présentent sous la forme d'un texte explicatif dans lequel les mots acadiens sont simplement soulignés à l'aide de l'italique⁹. Comme les définitions sont absentes du texte principal – les mots sont néanmoins parfois glosés en note –, il n'est pas toujours possible de cerner le sens précis de ceux qu'a choisis Poirier, de connaître leur prononciation exacte ou encore leur répartition dans l'aire linguistique acadienne. Ce mode de description permet de mettre en valeur la portée culturelle des mots, en expliquant un mode de vie disparu ou en voie de l'être ; en ce sens, l'ouvrage prend de surcroît une valeur ethnographique incontestable.

Les thématiques choisies par Poirier sont celles de la faune et de la flore, du climat, des métiers, de la vie domestique, de l'architecture, de la religion, etc. De plus, Poirier relève

8. Une recherche par source dans l'*Index lexicologique québécois* a recensé, pour ce seul ouvrage, plus de 2 000 relevés distincts que Poirier note et commente. Précisons que cet index est un vaste répertoire qui « réunit les mots et expressions ayant fait l'objet d'une étude ou d'un commentaire depuis le milieu du XVIII^e siècle » jusqu'à nos jours. Voir Trésor de la langue française au Québec (2013b).

9. Comme l'atteste ce bref extrait : « Une jeune fille un peu garçonnière était une *jambreteuse*, voire, une *coureuse*. Elle avait le *piéd poudreux*; elle pouvait même être *sergaillonne*. Si elle l'était trop, elle *forlaquait*, elle était *forlaque*, (ou *forlacque*). La langue ne connaissait pas d'expression plus forte » (1928 : 247).

quelques néologismes – près d'une trentaine, précise-t-il¹⁰ –, qui incluent le procédé « peu utilisé » selon lui de la formation analogique, à l'exception des termes marins appliqués aux usages terrestres¹¹.

Il s'attarde plus longuement sur l'emprise menaçante qu'exerce l'anglais sur le français et il émet un avertissement : « L'altération profonde que subit en ce moment, sous la pénétration presque violente de l'anglais, l'antique parler acadien, n'est pas nécessairement une transformation de l'idiome, mais c'en est le commencement. Il y a danger en la demeure » (Poirier, 1928 : 268). Dans le chapitre XXI intitulé « Anglicismes », Poirier adopte toutefois une position plus nuancée à l'égard de l'emprunt, en expliquant qu'il s'agit d'une étape inévitable et même essentielle dans le processus de création lexicale des langues vivantes. Il distingue deux types d'anglicismes : les emprunts nécessaires et les emprunts inutiles. Il justifie la présence du premier type d'emprunts à l'anglais en expliquant qu'ils ont cours normalement entre langues vivantes et qu'ils sont souvent, en Acadie, des mots d'origine française ayant été « dérobé[s] aux Celtes gaulois, nos ayeux [*sic*] » ; ces mots nous sont revenus « altérés, déformés, mais français tout de même ». Il cite *ticket*, « formé de étiquette », *reporter* « que nous devrions écrire *rapporteur* », *expresse* « pour messagerie, qui n'est d'autre qu'un ancien courrier *exprès* » (1928 : 273) et d'autres encore : « [c]es emprunts de mots nécessaires, sont en somme de bonne guerre. Loin d'appauvrir la langue, ils sont plutôt de nature à l'enrichir » (1928 : 275). Tout compte fait, le mot anglais qui intègre le français n'est pas nuisible tant qu'il n'en atteint que « la surface; la structure de la langue, son mécanisme intime, sa syntaxe, son génie latin demeure » (1928 : 278). Le second type comprend les emprunts lexicaux qui sont faits sans respecter la phonologie et la structure syntaxique de la langue dans laquelle ils s'insèrent :

Le malheur pour nous, aujourd'hui, c'est que les vocables anglais entrent en si grande abondance et si vite dans notre idiome, que nous ne prenons plus le temps de les digérer. Ils en bouleversent toute l'économie. Au lieu, comme autrefois, de ne prendre que ceux qui nous manquent, ou qui nuancent notre pensée, nous nous surchargeons de doublets inutiles ; nous substituons à un mot français excellent un intrus anglais suintant le barbarisme. (1928 : 280)

Les emprunts acadiens aux langues amérindiennes ne posent pas les mêmes difficultés que les emprunts à l'anglais, puisqu'on apprend, au chapitre XXII intitulé « Des mots indiens

10. Comme *pilot* « pile », *épârer* « épandre », *s'écarter* « se perdre dans un bois », *franc-bois* « bois franc », etc. (1928 : 267).

11. Il s'agit de termes comme *embarquer* et *débarquer*, qui se disent pour monter en voiture ou en descendre, ou encore *chavirer* « renverser (en parlant d'une voiture) », qui s'emploie aussi par métaphore d'une personne qui a perdu la raison (1928 : 248). L'analogie est effectivement un procédé important dans le transfert des mots maritimes à la vie sur terre. Dans le cadre d'une recherche étendue dans laquelle j'ai étudié le phénomène linguistique que constitue l'application du vocabulaire de la marine au domaine terrestre dans les français au Canada (Gauvin, 2011), je suis arrivée à la conclusion que, des quatre procédés d'élargissement sémantique, c'est-à-dire l'extension, l'analogie, la métonymie et la métaphore, ce sont les emplois analogiques qui dominent : ils comptent pour plus du tiers des emplois. Ils sont suivis de près des emplois extensifs et ensuite des emplois métaphoriques. Les emplois métonymiques sont peu fréquents.

qui sont entrés dans le vocabulaire acadien », que « [l]es mots sauvages¹² qui sont entrés dans le vocabulaire des Français d'Amérique [...] sont peu nombreux » (1928 : 283). Après une présentation des emprunts d'origine amérindienne relevés par l'Académie et d'autres dictionnaires français, il dresse des listes commentées de termes qui ont intégré le vocabulaire québécois et acadien. Cette dernière liste, partielle – elle ne contient qu'une vingtaine de mots¹³ –, ne porte que sur le Nouveau-Brunswick et les îles de la Madeleine ; Poirier précise qu'« il doit s'en trouver quelques autres en Nouvelle-Écosse et à l'île du Prince-Édouard, qui ne sont pas venus à ma connaissance » (1928 : 290). À l'instar de Pierre Gérin, on peut penser que Poirier « aurait bien pu avoir tendance à minimiser les contacts entre les langues amérindiennes et le parler acadien afin de mieux faire valoir la thèse qu'il soutient, et selon laquelle la vieille langue française a survécu inchangée en Acadie » (Gérin, 1993 : xliv). Il faut en outre rappeler pour mémoire que Poirier est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Origine des Acadiens* (1874), dans lequel il veut « démontrer que le peuple acadien descend, sans mélange de sang sauvage, des colons français [...] » (1874 : 4).

Enfin, par la publication du *Parler franco-acadien et ses origines*, Poirier veut donner à ses compatriotes un sentiment de fierté linguistique, afin qu'ils puissent s'exprimer librement, mais aussi pour préserver la langue française en Acadie : « La crainte qu'éprouve le paysan acadien de parler sa langue devant les étrangers et même en présence de toute personne "éduquée", est chose dangereuse pour lui, au point de vue national. Elle ouvre une écluse à la marée montante de l'anglicisme, qui déjà déborde¹⁴ » (1928 : 7).

Pour bien saisir l'origine de cette vision collective que nous propose Poirier et qui a valeur d'idéologie, il faut situer son œuvre dans le mouvement de la Renaissance acadienne (1864-1930), dont il fut l'un des principaux artisans. L'émergence du nationalisme acadien est redevable, selon le sociologue Camille-Antoine Richard, à « des transformations importantes au

12. Le terme *Sauvage* renvoie, historiquement, aux Amérindiens de l'Amérique du Nord. Attesté dès 1534 dans les écrits de Jacques Cartier, il demeure en usage au Canada jusqu'à la fin du 19^e siècle dans divers types d'écrits. À partir de cette époque, ce terme prend une connotation péjorative et il est remplacé par *Indien*, qui tend à son tour à être remplacé par *Amérindien* à l'heure actuelle (pour une explication plus détaillée, voir Poirier, [1988], dans la rubrique encyclopédique sous l'entrée SAUVAGE).

13. Il s'agit de *Acadie*, *canistean* « soulier de peau non tannée, fait avec le jarret de la patte de derrière de l'original, le poil en dehors », *doris* « petite embarcation à fond plat », *kakaoui* « sorte de canard sauvage », *marchouèche* « chat sauvage [= lynx] », *mashkoui* « écorce de bouleau », *mataché* « tacheté, marqué de taches, contusionné », *micouane* « écuelle », *mogasine* [*mocasîn*] « soulier en peau non tannée », *moïac* « gros canard sauvage, eider », *nigogue* « harpon à deux mâchoires flexibles avec un dard au milieu », *nijagan* « bourdigue », *ouarwari* « vacarme », *ouaouaron* [*sic*] « grosse grenouille verte », *patate* « pomme de terre », *pirogue* « petit canoë [*sic*] », *sagamos* « chef souriquois », *taouëie* ou *taouëille* « sauvagesse » et *tignashi* « fort-à-fort » (1928 : 290-291).

14. Fin observateur et sociolinguiste avant l'heure, Pascal Poirier évoque ici un concept linguistique qui sera désigné plus tard par l'appellatif *insécurité linguistique*. Labov introduit ce concept en 1972 (1976 pour l'édition française) alors qu'il décrit le comportement langagier des membres de la petite bourgeoisie new-yorkaise, en notant la présence au sein de cette population de « fluctuations linguistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, [et] la perception erronée de son propre discours » (1976 : 200). Les études de Boudreau (2001), Boudreau et Dubois (1992, 1993, 2001, 2008) et Francard (1994), entre autres, ont démontré l'importance de ce sentiment dans la population acadienne, qui se manifeste de façon plus prononcée dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

niveau des infrastructures et de certaines structures sociales », conditions favorisant « l'écllosion d'un groupe socio-économique qui se donnera comme mission d'interpréter l'histoire pour en quelque sorte justifier son agir social » (1986 : 74). Richard estime en outre que deux facteurs plus modestes mais décisifs joueront un rôle de premier plan dans la naissance du nationalisme acadien : le premier collège et le premier journal acadiens.

Le Collège Saint-Joseph et Le Moniteur Acadien joueront tous deux un rôle de premier plan dans la genèse [*sic*], le développement et l'organisation sociale du nationalisme acadien. Autour de leur noyau, se grefferont ce que l'historiographie traditionnelle qualifiera de chefs de file de la nation acadienne. On sait que plusieurs organisateurs et des conférenciers des premières grandes conventions nationales, pour ne mentionner que Pascal Poirier, Pierre Landry, le Père Camille Lefèbvre et le Père Philius Bourgeois, se rattachaient directement au Collège Saint-Joseph. Quant au Moniteur Acadien, l'élite nationale de l'époque, de formation classique et désireuse de discourir et d'étaler sa pensée dans un journal d'inspiration française et catholique, y trouvera aubaine. D'autant plus que le journal pourra réunir et rallier à une cause commune des gens non issus du, et non rattachés au Collège Saint-Joseph comme tel, par exemple le Père Marcel-François Richard. (1986 : 75)

Cette période de reconstruction de l'Acadie est marquée par l'émergence d'un discours idéologique qui s'articule autour d'un sentiment de fierté nationale :

Journalistes et orateurs cherchent à convaincre leurs compatriotes que leur isolement séculaire est terminé et que leur présent état d'infériorité n'est dû, somme toute, qu'à la Déportation. L'Acadie a connu, répètent-ils, un passé glorieux avant le « Grand Dérangement », les déportés ont été héroïques ; or les Acadiens d'aujourd'hui ne sont pas moins valeureux que leurs pères. Donc, s'ils restent fidèles aux traditions, à la langue et à la foi des ancêtres – la Providence aidant – la survie nationale est assurée. L'Acadie a été et reste promise à un bel avenir. (Boudreau et Maillet, 1993 : 716)

Ce discours, qui prend forme lors de la Commission des Acadiens à Québec en 1880, se traduit en action à la tenue des Conventions nationales de Memramcook (1881) et de Miscouche (1884) :

[O]n organise socialement le nationalisme en identifiant et en consacrant d'une part les signes ou les symboles de l'appartenance sociale ; d'autre part, en dotant l'Acadie d'un organisme qui s'occupera des affaires de la nation, soit la Société nationale l'Assomption [...], qui définira les axes de développement de la société acadienne [...]. » (Richard, 1986 : 80)

En plus d'être l'un des principaux organisateurs de la convention tenue à Memramcook, Pascal Poirier sera président de la Société nationale l'Assomption de 1884 à 1904, après avoir été d'abord secrétaire de cet organisme au moment de sa fondation (Gérin, 1993 : x). On peut donc considérer, en fin de compte, que Poirier est le héraut d'une pensée partagée par l'élite d'alors, élite qui vise la prise en main par les Acadiens de leur destin collectif. Comme

il sera illustré dans la suite de cet article, la lexicographie acadienne sera longtemps dominée par cette vision qui a grandement influencé la communauté¹⁵.

Au moment où paraît le *Parler franco-acadien et ses origines*, le travail de réhabilitation et de valorisation de la langue entrepris par Poirier était commencé depuis déjà une cinquantaine d'années. En effet, depuis ses années passées au Collège Saint-Joseph, Poirier note, « rageusement », les mots et les locutions particulières au français parlé en Acadie. Ce sont les débuts du *Glossaire acadien*, qui deviendra, lui aussi, l'occasion pour l'auteur d'illustrer le fait que les Acadiens parlent « exactement le langage que nos aïeux, originaires de la Touraine et du Berri, parlaient, *empremier* à Port-Royal et au Bassin-des-Mines ». Il rappelle que « [n]otre langage a ceci de particulier qu'il n'a pas changé, qu'il n'a même pas varié depuis Razilly et d'Aulnay ; et ceci encore, que le parler dialectal des Tourangeaux et des Berrichons, d'où le nôtre est sorti, est réputé le meilleur de toute la France » (Poirier, 1993 : 1). Afin de prouver cette thèse, il fait des rapprochements entre les traits du français acadien et la langue des textes littéraires français dans les articles même de son glossaire¹⁶. Ainsi, en regard des objectifs de l'auteur, l'accent est mis sur de longs développements étymologiques. En ce sens, le *Glossaire acadien* diffère du modèle lexicographique qui comprend traditionnellement, à la suite de l'entrée, des précisions d'ordre grammatical, la prononciation, les marques d'usages, la définition, la syntagmatique, les renvois, etc. Si ces renseignements sont parfois notés par l'auteur, ils ne s'insèrent pas dans un ensemble organisé, loin s'en faut. Bien qu'il se présente par ordre alphabétique et que ses entrées soient glosées, le glossaire de Pascal Poirier ne doit pas être lu uniquement comme un ouvrage de description lexicale :

L'intérêt pris par les éditeurs de journaux, par les lecteurs des feuillets, par les éditeurs des fascicules plus tard et par les lecteurs de ces derniers, s'est étendu au-delà des mots, pour se porter vers la peinture d'une société, d'un modèle culturel. Ceci nous invite à une lecture de l'ouvrage différente de celle d'un simple dictionnaire de langue : sous la forme d'un discours écartelé, inachevé et imparfait, le *Glossaire acadien* est l'œuvre d'un fin observateur et d'un érudit, qui compose, en des milliers de fragments rédigés à partir d'unités lexicales régionales assemblées, une vaste fresque historique et sociale, dans laquelle une communauté culturelle se retrouve. (Gérin, 1993 : xlix)

Se rapprochant ainsi « d'une sorte d'encyclopédie régionale », le *Glossaire acadien* s'intéresse à la vie sociale et culturelle des Acadiens, ainsi qu'à leurs traditions populaires. Les vocabulaires de la faune et de la flore, du travail du bois, de la pêche et de la ferme, entre

15. Voir encore l'œuvre d'Antonine Maillet, notamment sur les rapports entre le français acadien et la langue de Rabelais, pour s'en convaincre.

16. Par exemple, on peut lire, sous l'entrée HORLER : « **Hurler**. Cotgrave donne **hurler** et **heurler**. L'on dit **houler** en Picardie. On trouve **heurler** dans plusieurs auteurs du XV^e, du XVI^e, voire du XVII^e siècle : « *Il faut heurler avec les leux* ». (DESCHAMPS) ; « *Il se leva heurlant comme un homme furieux* ». (SCARRON, [Le] Roman comique). La première forme française que l'on trouve du mot, dans les écritures, est **uller**, prononcé **ouler**, du latin **ululare**. Le **u** latin donne régulièrement **ou** et **o** à notre langue ; le **r** se substituant à **l** est une métathèse. »

autres domaines, figurent dans une nomenclature substantielle qui contient 1 750 entrées. La plupart de ces entrées décrivent le vocabulaire, alors que d'autres s'attardent à quelques faits de nature phonétique ou grammaticale.

Enfin, cet ouvrage, malgré son ancienneté et ses imperfections, se présente encore aujourd'hui comme une référence obligée concernant le français acadien. Paru en version intégrale et définitive seulement en 1993, le *Glossaire acadien* « est probablement une des œuvres acadiennes dont l'histoire textuelle est la plus mouvementée et la plus riche » (Gérin, 1993 : xvi). L'édition critique préparée par Gérin en 1993 rassemble les nombreuses versions fragmentées de ce texte¹⁷ et marque ainsi une étape importante dans la reconnaissance de ce travail, en facilitant l'accès à un outil de référence indispensable à la description des particularités lexicales du français acadien traditionnel et de son patrimoine.

Une vaste enquête lexicale sur les parlers acadiens, une première en Amérique du Nord

La seconde référence obligée dans l'étude lexicale du français acadien est *Les parlers français d'Acadie* (1962) de la dialectologue française Geneviève Massignon¹⁸. Cet ouvrage monumental fait état d'une vaste enquête réalisée en 1946-1947 et demeure, encore aujourd'hui, la référence la plus complète pour ce qui est de la description du français acadien traditionnel¹⁹. S'inscrivant dans le courant des grandes enquêtes dialectologiques entreprises en France à partir de la fin du 19^e siècle, l'étude de Massignon présente un classement onomasiologique (partant du concept pour décrire les mots) d'environ 8 000 formes, réparties dans 1 941 champs conceptuels. En plus de dévoiler les particularités acadiennes, cette méthode a permis de révéler les emplois concurrents du français général contemporain qui avaient cours dans 18 localités acadiennes.

17. Rédigés d'abord sous forme de fascicules dès 1875, les premiers textes de Poirier ont été anéantis par les flammes à deux reprises, en 1887 et en 1916. Ce n'est qu'en 1925 que ce travail commence à être publié, quelques fascicules paraissant partiellement dans *Le Moniteur acadien* (du 15 janvier 1925 au 7 janvier 1926) avant d'être repris de façon plus complète dans le journal *L'Évangéline* sous forme de feuilleton (de septembre 1927 au 4 mai 1933; voir Gérin, 1993 : xix). Une tentative de regroupement a été réalisée par le Centre d'études acadiennes de 1953 à 1977, mais le document, se présentant sous forme dactylographiée, n'a pas été diffusé.

18. Née à Paris en 1921, Geneviève Massignon est la fille de l'islamologue Louis Massignon, ainsi que la filleule de l'écrivain Paul Claudel (Verreault, 2005 : 59). Dans l'avant-propos de son étude, Massignon explique que c'est à son frère aîné, Yves Massignon, qu'elle doit « d'avoir connu l'Acadie », celui-ci ayant entrepris « une étude de géographie humaine sur la haute vallée du fleuve Saint-Jean (appelée Madawaska) » (1962 : 8). Lors de son séjour en Acadie en 1946-1947, Massignon visite également la Louisiane, après avoir traversé le Canada d'est en ouest. Elle fera état de ses observations sur le comportement langagier des Acadiens et des Acadiennes dans de nombreux articles avant de décéder prématurément en 1966, à l'âge de 45 ans.

19. Il s'agit de la publication de la thèse de doctorat (Université de Paris) de Massignon, pour laquelle elle a obtenu la Médaille de l'Académie canadienne-française en 1963 (Verreault, 2005 : 60). Pendant qu'elle réalise son enquête lexicale, Massignon mène conjointement des recherches sur la chanson populaire en Acadie. Cette thèse complémentaire sur le folklore acadien ne sera publiée qu'en 1994 (voir les références bibliographiques).

Le travail de Massignon s'inscrit dans une perspective diachronique, puisqu'il comprend une riche documentation historique présentée pour chaque forme relevée. L'auteure a effectivement réalisé des recherches dans des centaines de documents d'archives en France, à Ottawa, à Montréal et à Québec pour retracer d'anciennes attestations de mots qu'elle a repérés dans son étude. Marcel Juneau, fondateur du Trésor de la langue française au Québec, estime que :

cet aspect, à lui seul, confère à l'ouvrage une valeur toute particulière, et comme un grand nombre de ces vocables sont à la fois acadiens et québécois (ou « canadiens » comme on di[sai]t en Acadie), on comprend aisément l'importance que revêt le travail de Massignon pour l'historien de la langue française au Québec. (Juneau, 1977 : 40)

La dialectologue a également consulté un nombre important de documents imprimés. De plus, lorsqu'il lui a été possible de le faire, Massignon a précisé la filiation des emplois traités à l'aide des glossaires portant sur les français régionaux d'oïl, afin de « montrer de quelle manière se greffe sur le tronc galloroman le vigoureux rameau acadien » (Juneau, 1977 : 40). Ces relevés sont accompagnés de renvois à d'autres études portant sur les français du Canada. La quatrième partie de son ouvrage, qui fait état de la bibliographie, contient plus de 900 références.

Cet appareillage référentiel imposant a permis à Massignon de rédiger une introduction historique substantielle intitulée « L'Acadie ancienne et moderne » (1962 : 13-100). L'une des contributions majeures de Massignon a été de faire le rapprochement entre la façon de parler des Acadiens et les régions françaises desquelles ils sont originaires, lien qu'elle a établi en étudiant les patronymes dénombrés en 1671, à partir du premier recensement officiel de l'Acadie (entrepris par le prêtre Laurent Molin). Elle estime que plus de la moitié des familles acadiennes proviennent de la région du Centre-Ouest, avec une forte proportion originaire de Loudun, dans le Haut-Poitou. L'influence du groupe amené en Acadie par le gouverneur Charles de Menou d'Aulnay est perçue par Massignon comme étant déterminante sur le plan linguistique :

Je crois qu'on ne saurait trop insister sur l'importance de *cet apport homogène de familles toutes constituées*, arrivant d'une même petite région dans *l'élaboration du langage commun* à la petite colonie acadienne de la fin du XVII^e siècle, à laquelle s'agrègèrent, jusqu'en 1763, les dizaines de célibataires, qui, en se mariant avec des Acadiennes, ont ajouté leurs patronymes aux 53 noms primitifs du recensement de 1671. (1962 : 71 ; souligné dans l'original)

Massignon caractérisera ce *langage commun* comme un français populaire, qui laisse une large place aux régionalismes de France. Elle le dit cependant davantage marqué par les archaïsmes que le français des « Canadiens²⁰ » et elle attribue les différences lexicales de

20. Les appellations qui désignent aujourd'hui les habitants du Québec ont beaucoup évolué. Dès le 17^e siècle, l'appellation *Canadiens* désigne les francophones habitant ce territoire, et ce, jusqu'aux années 1960, où le terme *Québécois*

ces deux parlars à leurs provinces d'origine : « Souvent, quand il y a divergence, le “régionalisme” acadien évoque les provinces du sud de la Loire, et le “régionalisme” canadien évoque les provinces du nord de la Loire (ceci ne dépassant pas le large cadre qu'on pourrait appeler “l'Ouest de la France”) » (1962 : 740).

Les secteurs de vocabulaire qui figurent dans l'ouvrage de Massignon concernent au premier chef les réalités rurales, soit « la nature nord-américaine et ses ressources » (par exemple *mammequai* « marécage », *hêtrière* « lieu planté de hêtres », *poisson* « hareng », etc.) et « l'adaptation au terroir ; les travaux agricoles et domestiques » (*concession* ou *rang* « concession de terrain », *foin doux* « foin sauvage », *pair* « mamelle de la vache », etc.) ; un dernier secteur est plus universel et touche à « l'homme, considéré dans sa vie habituelle, familiale et collective » (*fornimousse* « visage d'enfant », *pépère* « grand-père », *jongler* ou *raguenasser* « radoter »). Les témoins choisis sont ceux qui vivent « de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche » (1962 : 89). Cette thématique paysanne rejoint les préoccupations des dialectologues, qui cherchent généralement à recueillir les divers états de la langue en perte. S'il est d'usage pour les enquêteurs²¹ de privilégier le témoin masculin, rural et âgé²², on constate que Massignon a dévié quelque peu de cette ligne directrice, puisqu'elle a interviewé autant de femmes que d'hommes (dont plusieurs couples). Par ailleurs, les témoins étaient âgés d'environ 60 ans (la plus vieille locutrice avait 100 ans et la plus jeune, 36 ans) et habitaient la campagne.

Il se dégage, tout au long du texte de Massignon, le désir d'illustrer l'originalité du français acadien, qu'elle décrit comme étant « particulièrement riche en termes originaux » ; elle précise, en note, que « [s]es témoins [lui] ont cité spontanément bien des termes ne figurant pas dans cette étude » (1962 : 731). Elle constate que le français acadien est marqué par les survivances, c'est-à-dire des termes vieillis ou archaïques (qui étaient présents en ancien ou en moyen français, mais qui n'ont plus cours en français moderne, comme *abrier* « couvrir », *bailler* « donner », *déconforter* « décourager », *hardes* « vêtements », etc.), ainsi que par des mots du français populaire (comme *accordailles* « fiançailles », *balier* « balayer » et *chialer* « gémir ») et par les régionalismes (notamment *mouiller* « pleuvoir », *esherber* « désherber »,

s'est imposé. Il peut cependant arriver, depuis le 19^e siècle, que le terme *Canadiens* renvoie aux personnes habitant l'ensemble du Canada, incluant les provinces de l'Est. À partir du 18^e siècle, le terme *Canadiens français* a également eu cours, les anglophones étant appelés *Anglais* ou *Canadiens anglais* (voir Poirier, [1988], sous l'entrée CANADIEN.ENNE ; et Poirier, 2008 : 14).

21. Avant son départ au Canada, Massignon avait suivi l'enseignement du professeur Albert Dauzat à l'École des hautes études, au moment où celui-ci s'app préparait à lancer le chantier du *Nouvel atlas linguistique de la France par régions*. Comme elle avait aussi participé à l'élaboration du questionnaire devant servir aux enquêtes (Massignon, 1962 : 8), elle connaissait bien les méthodes d'observation et de collecte de données.
22. Comparer la position de Massignon avec l'observation suivante, de Chambers et Trudgill : « Perhaps the most typical feature shared by all of the major projects in dialect geography is the type of informant selected. No matter how diverse the culture, how discrepant the socioeconomic climate, and how varied the topography, the majority of informants has in all cases consisted of *nonmobile, older, rural males* » (1998 : 29).

grafigner « égratigner », *fret* « froid », etc.). Mais elle estime qu'il est également caractérisé par l'emploi de termes français dont le sens a été adapté pour désigner des notions nouvelles (dont « l'emploi abusif de termes nautiques », comme *bordée de neige*, *baliser*, *embarquer*, *débarquer*) et elle note la présence de procédés originaux dans le phénomène de la dérivation²³. Elle observe finalement que les néologismes sont fréquemment redevables à l'anglais, puisque les nouveautés introduites « aux XIX^e et XX^e siècles, sont souvent des outils, des machines, des inventions... introduits dans leur pays par leurs concitoyens de langue anglaise » (1962 : 749).

Sur la présence d'anglicismes dans le français acadien, Massignon ajoute qu'ils « peuvent être considérés comme des maladies momentanées, tant que la phonétique, la morphologie et la syntaxe des parlers acadiens resteront françaises » (1962 : 732), même si elle reconnaît que l'anglicisation « menace tous les échelons sociaux de la société française en Acadie ». D'ailleurs, cet état de fait justifiera en partie l'exclusion des villes dans son enquête :

J'ai laissé de côté [...] l'élément francophone « urbain », que j'ai cependant fréquenté pour mes recherches sur les traditions et le folklore acadiens. En effet, les Acadiens des villes parlent un langage beaucoup plus anglicisé que ceux des campagnes, ils forgent à tous moments des calques de l'anglais pour les termes techniques, dont ils ignorent l'équivalent français, et ils n'ont plus le vocabulaire traditionnel inhérent aux choses de la campagne. (1962 : 88)

On a déploré que les seuls mots d'origine anglaise que Massignon ait conservés dans son étude soient les emprunts les plus anciens (voir par exemple Juneau, 1977 ; Péronnet, 1995 ; et Poirier, 1995). Elle les nomme *anglicismes fondamentaux* puisqu'ils « sont entrés dans la langue [et ils] sont nécessaires pour exprimer des réalités quotidiennes » (1962 : 750) ; ils s'opposent aux anglicismes occasionnels (comme l'habitude de jurer en anglais). Comme Poirier, Massignon ne relève que quelques termes d'origine amérindienne – elle en mentionne 27, dont neuf sont propres au domaine linguistique acadien²⁴. Enfin, il ne faut pas oublier que la première préoccupation de Massignon est de décrire les parlers *français* d'Acadie – le point de vue historique adopté par l'auteure peut ainsi expliquer cette lacune.

Pour terminer, comme Pascal Poirier, Geneviève Massignon constate elle aussi que les Acadiens souffraient, à cette époque, d'un « certain complexe d'infériorité » face aux « Canayens », en raison surtout du :

système scolaire de la Province de Québec, qui a permis l'enseignement et la diffusion d'un français correct, « qui s'écrit dans les journaux », tandis que les Provinces Maritimes, à majorité

23. Elle dit notamment que « le préfixe *re-* est le plus vivant ; il s'emploie non seulement pour marquer une idée de répétition : *redévérer* (1568), *ressourdre* (1574), *repoussis* (746), mais aussi par renforcement : on dit toujours *rouvrir* pour « ouvrir » (1132), *rentrer*, pour « entrer » (1136) » (1962 : 744).

24. Il s'agit de *mocauque* « airelle canneberge » et « tourbière », *hacmatac* et *tamarack* « mélèze laricin », *arico* et *katikiou* « tsuga », *madouèche* « porc-épic », *mascouèche* « lynx roux », *kakigouache* « grand-duc de Virginie » et *plagouille* « hémiptère d'Amérique » (sorte de poisson) (1962 : 739).

anglaise, ont trop longtemps ignoré l'enseignement du français à l'école, ce qui a donné à beaucoup d'Acadiens le sentiment qu'ils parlaient une langue déformée, et donc inférieure. (1962 : 741)

Elle précise que les français de l'Acadie et du Québec ont des origines communes et que « l'un n'est pas plus "correct" que l'autre » (1962 : 741). Elle poursuit en expliquant que « les parlers d'Acadie, jugés à tort comme pauvres²⁵, sont aussi intéressants à étudier que l'ample héritage contenu dans les parlers canadiens de la Province de Québec » (1962 : 732). Ainsi, la « pauvreté lexicale » du français acadien n'est qu'apparente, puisque l'absence d'un mot français courant est palliée par deux ou trois autres mots qui le remplacent²⁶. D'ailleurs, elle note que la langue des « élites de la langue française » acadiennes, religieuses ou laïques, « est une langue d'une parfaite clarté, maniée avec aisance, se défendant fort bien contre l'anglicisme et l'américanisme – ces deux fléaux du parler français, au Canada, chez les classes populaires » (1962 : 88). Toutefois, elle estime que le français acadien traditionnel n'est pas en mesure de rendre compte des notions nouvelles de la société moderne et même, qu'il est appelé à disparaître :

Si l'on essaie de pénétrer dans la vie même des classes populaires acadiennes, on se trouve en face d'une « civilisation traditionnelle » menacée de disparition ; les vieux cadres familiaux, ruraux, artisanaux, transportés dans le monde moderne du vingtième siècle, avec leur vocabulaire restreint, ne suffisent plus ; face à l'afflux des notions nouvelles, dans tous les domaines, le parler français d'Acadie, sans liens avec la France, et conscient de sa structure différente de celle du parler français du Canada, se trouve à l'heure actuelle beaucoup plus dépourvu que ne l'était sans doute la langue des premiers colons face au Nouveau Monde qu'ils découvraient. (1962 : 751)

Intéressant non seulement la linguistique, mais aussi l'histoire, les sciences naturelles et l'ethnologie, cette œuvre magistrale demeure, encore aujourd'hui, un ouvrage de référence unique au Canada français.

25. Massignon s'interroge sur cette perception et elle avance une explication : « Pourquoi, malgré tout, les parlers d'Acadie donnent-ils l'impression d'un vocabulaire assez restreint ? Ce n'est pas seulement dû à l'absence de mots abstraits – qu'ils partagent avec tous les parlers ruraux du domaine d'oïl (du moins à l'heure actuelle) –, mais aussi, me semble-t-il, à l'absence de certains termes français d'usage courant, et à l'emploi abusif de quelques termes "fondamentaux" appliqués à des notions vraiment très différentes » (1962 : 742).

26. Par exemple, Massignon explique que « [l']enquêteur français en Acadie est surpris par l'absence de certains mots français usuels, correspondant à des notions élémentaires. Comment fait-on, par exemple, dans un pays forestier, pour désigner *la forêt*, quand ce terme est inconnu ? et pourtant les Acadiens distinguent "les grands bois" ou "les gros bois", c'est-à-dire la forêt en général, et "le large", c'est-à-dire la grande forêt, où l'on ne s'aventure pas tous les jours, mais où certains rêvent d'aller passer quelques jours, loin du village, ce qui s'appelle "prendre le bois" » (1962 : 741). Elle poursuit plus loin : « Si le concept *forêt* [...] se présent[e] en Acadie avec des nuances, c'est aussi le cas d'autres notions rurales, pour lesquelles le français semble moins riche que les parlers dialectaux : c'est du moins ce qu'il me semble avoir observé lors de mes enquêtes linguistiques en France » (1962 : 742).

Les travaux descriptifs de lexicographes amateurs

Comme il a été évoqué dans l'introduction, je traiterai dans cette section à la fois des travaux rédigés par des « amoureux de la langue » et de ceux mettant de l'avant des préoccupations didactiques et correctives. Si les ambitions des uns et des autres peuvent sembler aux antipodes, il n'en demeure pas moins que ces auteurs partagent deux traits fondamentaux, d'abord la volonté de décrire une variété de langue régionale (c'est-à-dire qui se limite à une zone géographique restreinte), et ensuite, le fait qu'ils ne sont pas à proprement parler des spécialistes.

Outre les trois ouvrages que je viens de décrire, il existe en Acadie quelques glossaires régionaux portant principalement sur le vocabulaire français des îles de la Madeleine et de la Nouvelle-Écosse. Ces recueils prennent parfois la forme de petits lexiques publiés dans des collectifs ou déposés dans des centres d'archives, ou alors il s'agit d'ouvrages plus ou moins volumineux, selon les ambitions des auteurs et le niveau, variable, de leur expertise. Il semble que ce soit surtout les communautés restreintes sur le plan géographique qui intéressent au premier chef les amoureux de la langue, les variétés de français parlées aux îles de la Madeleine et en Nouvelle-Écosse ayant été décrites par des non-spécialistes depuis maintenant trois quarts de siècle.

Chacun des textes composant ce groupe se présente de façon originale et le traitement linguistique accordé aux mots l'est tout autant. L'article « La langue française aux Iles-Madeleine [sic] », de Paul Hubert²⁷, est paru dans les *Mémoires du Deuxième Congrès de la langue française au Canada*, en 1938. Précédé d'une introduction faisant état des traits de prononciation des habitants des Îles, le glossaire contient 285 entrées dont les gloses sont quelquefois suivies de syntagmes illustrant leur emploi.

Le texte du père Héon²⁸, intitulé « Quelques mots et expressions en usage aux Îles de la Madeleine » (1943) et archivé au Centre d'études acadiennes Anselme Chiasson, est en fait une liste très modeste de termes que l'auteur estime propres à cet archipel. Sans commentaire métalinguistique ni indications grammaticales, les quelque 300 mots sont glosés à l'aide de définitions synonymiques et illustrés à l'aide d'exemples.

Le *Glossaire du vieux parler acadien : mots et expressions recueillis à Rivière-Bourgeois (Cap-Breton)* (1988)²⁹ d'Éphrem Boudreau³⁰ est le seul ouvrage qui déclare traiter d'une

27. Cet auteur est mieux connu pour la publication du livre d'histoire *Les Îles de la Madeleine et les Madelinots* (1926). Enseignant de profession, Paul Hubert (1893-1965) est « inspecteur régional (1933-1965) des écoles primaires et secondaires du territoire s'étendant de Rivière-du-Loup aux îles de la Madeleine » (Naud, 1999 : xi).

28. Je n'ai pas été en mesure de recueillir des renseignements sur cet auteur.

29. Cet ouvrage a été réédité en 2009.

30. Originaire de Rivière-Bourgeois (Cap-Breton), Éphrem Boudreau (1905-2002) exercera le métier d'agronome avant de devenir traducteur des débats de la Chambre des communes et du Sénat, à Ottawa. De 1947 jusqu'à sa retraite, en

variété acadienne vieillie; c'est aussi le seul qui illustre à l'aide de dessins rudimentaires les objets usuels de la vie quotidienne (voir par exemple les entrées *cruche* et *cruchon*). De plus, certains articles qui composent ce glossaire se donnent à lire comme des versions abrégées de ceux qui figurent dans le *Glossaire acadien* de Pascal Poirier, à un point tel que Boudreau se défend, dans l'Avertissement, de faire du plagiat³¹.

Dans un tout autre genre, le glossaire de Félix É. Thibodeau³², *Le parler de la Baie Sainte-Marie (Nouvelle-Écosse)* (1988), a été rédigé afin d'illustrer la langue de Marc et de Philippe, personnages octogénaires nés de la plume de l'auteur. Chaque tranche alphabétique est d'ailleurs accompagnée d'un extrait de texte, qui prend la forme d'un dialogue.

Enfin, le glossaire de Sébastien Cyr³³, intitulé *Le sel des mots : glossaire madelinot* (1996), et le *Dictionnaire des régionalismes du français parlé des îles de la Madeleine* (1999) de Chantal Naud³⁴ illustrent leurs entrées à l'aide de citations des auteurs des Îles. Le dictionnaire de Naud est de loin, parmi l'ensemble des ouvrages de ce groupe, celui qui présente le plus de rigueur sur le plan de la démarche. S'appuyant à la fois sur des sources écrites et sur des enquêtes que l'auteure elle-même a menées, cet ouvrage présente une nomenclature particulièrement riche, abondamment illustrée d'exemples, dans laquelle la prononciation de l'entrée est également précisée.

Si ces ouvrages ont été regroupés dans un même ensemble, c'est en raison de leur ambition commune, c'est-à-dire immortaliser la langue des aïeux pour empêcher qu'elle ne tombe dans l'oubli. La préface d'Achille Hubert, en introduction au glossaire de Cyr, est très explicite à cet effet :

C'est pour empêcher que les mots de notre patrimoine collectif madelinot soient définitivement ensablés dans l'oubli qu'un jeune de dix-sept ans, Sébastien Cyr, a décidé de les chercher, de les

1970, il est chef de la traduction du ministère de l'Agriculture du Canada. On apprend, en quatrième de couverture, qu'Éphrem Boudreau « a collaboré aux *Cahiers* de la Société historique acadienne, de Moncton, pendant une dizaine d'années. En 1980, il publiait aux Éditions d'Acadie, de Moncton, *Le petit Clairvaux (1823-1919)*, et en 1987, aux Éditions Lescarbot, de Yarmouth, N.-É., *Rivière-Bourgeois*, une monographie de sa paroisse natale au Cap-Breton » (Boudreau, 1988).

31. Comme l'atteste cette citation : « Dans certains cas, j'ai mis à profit les recherches de Poirier en me servant de ses textes pour expliquer certains termes ou expressions du terroir, et c'est tout. Il ne s'agit donc pas de plagiat » (1988 : 7). Il faut comprendre que l'influence du sénateur sur le travail de Boudreau n'est pas fortuite, lui qui l'avait encouragé « à faire un recueil, une belle gerbe de glanures » (Boudreau, 1988 : 21) alors qu'il était encore étudiant, en 1929. Boudreau renvoie d'ailleurs systématiquement au *Glossaire acadien* et au *Parler franco-acadien et ses origines* de Poirier dans ses articles.
32. Enseignant de profession, Félix Élie Thibodeau (1909-2009) a signé une chronique hebdomadaire dans le journal local, le *Petit Courrier de la Nouvelle-Écosse*. Il a également publié quelques ouvrages, dont un roman historique et un ouvrage traitant de la géographie de sa région natale.
33. Au moment où il rédige son glossaire, Sébastien Cyr est étudiant en biologie marine. Il remporte le concours « Forces AVENIR : reconnaître et promouvoir l'engagement étudiant » (2001) dans la catégorie Arts, lettres et culture pour la réalisation de son glossaire.
34. Cette enseignante de profession a aussi publié quelques articles portant sur le vocabulaire des Îles, ainsi qu'une chronologie détaillée de l'histoire de l'archipel, intitulée *Îles de la Madeleine 1793-1993 : deux siècles d'histoire* (1994).

amasser dans sa baille et de publier un lexique de mots, d'expressions typiquement madeleiniennes [*sic*]. Nous devons être très reconnaissants à ce jeune homme d'avoir porté son attention sur les vieux mots, comme dirait Pierre Cornélius Carbonneau, et de les avoir arrachés à la grande noirceur en les couchant sur du papier blanc. (Cyr, 1996 : [s.p.])

Le parler de personnages fictifs de Thibodeau n'échappe pas à cette tendance :

Les premiers rejetons des Acadiens déportés qui sont venus s'établir sur les rives de la Baie Sainte-Marie parlaient en employant le vocabulaire d'un français déjà assez âgé. C'est ce vocabulaire que Marc et Philippe emploient au cours de leurs rencontres. L'auteur veut, en autant qu'il lui en est possible, compiler un recueil de ces mots et expressions qui ne figurent pas tellement dans la conversation courante des gens de nos jours. (Thibodeau, 1998 : 7)

Même l'ouvrage de Naud, construit autour d'enquêtes linguistiques et d'extraits littéraires, a, entre autres buts, celui de « [r]etrouver la richesse de certains éléments disparus du lexique des gens des Îles, et [...] rappeler le souvenir des réalités que ces mots recouvrent » (Naud, 1999 : xix).

Pour ce qui est de la question des emprunts à l'anglais et aux langues amérindiennes, les glossaires portant sur les îles de la Madeleine, en particulier, comportent plusieurs termes anglais, provenant parfois du vocabulaire de la pêche : pour la seule lettre F dans l'ouvrage de Naud, j'ai relevé *factrie*, *fight*, *fishing pond*, *fitter*, *flag*, *flâser*, *flippeur*, *flush*, *frigidaire*, *fro*, *frollic*, *full* et *full rip* (les mots soulignés sont aussi relevés dans l'ouvrage de Cyr). Notons en passant que les textes plus anciens en relèvent très peu, soit *botte* « bateau de pêche » et *liquer* « faire eau » dans le texte d'Héon, ainsi que *béri* « baie, petit fruit sauvage », *botte* « bateau de pêche », *grinte* « billet de location d'un lot » et *warp* « faux-bras de l'aussière » dans le texte d'Hubert. Enfin, les mots d'origine amérindienne sont peu relevés dans les ouvrages de cet ensemble, et lorsqu'ils le sont, ils ne sont pas toujours identifiés comme tels.

En ce qui a trait maintenant aux ouvrages à visée pédagogique, disons d'emblée qu'ils sont beaucoup moins répandus en Acadie qu'au Québec, où la publication de lexiques correctifs abonde. En effet, la lexicographie québécoise a été marquée très tôt par la publication de lexiques représentatifs du mouvement d'épuration de la langue française : la conception de la langue d'auteurs comme Maguire (1841), Boucher-Belleville (1855), Gingras (1860), Caron (1880), Manseau (1881), Rinfret (1896) et Blanchard (1914) peut être attribuée au contexte politique de leur époque. En réaction à la « campagne de dénigrement du français canadien » orchestrée par les Canadiens anglais, les érudits s'engagent dans un mouvement de réhabilitation de leur langue en s'alignant ouvertement sur l'usage prestigieux émanant de Paris (Poirier et Saint-Yves, 2002 : 56). Cette idéologie imprègne l'ensemble de leurs écrits et les articles prennent par le fait même des allures de commentaires influencés par

la formulation du type « dites... ne dites pas³⁵... » En Acadie, la publication d'ouvrages à tendance normative est beaucoup plus récente et peu abondante si on la compare aux glossaires visant à préserver le français acadien traditionnel.

La production de répertoires de fautes commence, en Acadie, avec la publication du volume *Sur le bout de la langue : anglicismes 1* (1989) de Louis Fournier. Professeur de littérature à l'Université de Moncton, Fournier a eu maintes fois l'occasion de noter l'emploi d'anglicismes dans la langue écrite de ses étudiants et de ses concitoyens. Dans un avant-propos où il parle de lui-même à la troisième personne, Fournier explique que :

[d]epuis quinze ans qu'il enseigne le français langue maternelle aux niveaux collégial et universitaire, l'auteur note sur des bouts de papier, avec un zèle qui tient de l'obsession, toutes les « fautes » les plus horribles et les plus magnifiques qu'il peut dépister dans les copies de ses étudiant-e-s, dans les colonnes de journaux, dans les notes de service de ses supérieur-e-s... Bref, aucun document n'échappe à sa fureur correctrice, et ses amis – ceux qu'il lui reste – préfèrent lui téléphoner plutôt que de prendre le risque de lui écrire. (1989 : 13)

Il prépare donc un guide qui permettra à tous de perfectionner leur français « sans l'aide d'un professeur » (1989 : 13). L'ouvrage se présente en trois sections, chacune comportant une série d'exercices suivis de corrigés, le tout précédé de notions à étudier.

L'ouvrage du pédagogue Guy R. Michaud, *Le bon parler* (1994), est composé de 41 petits chapitres organisés par thématiques (« à l'école », « à l'atelier », « à la cantine », etc.) présentant de courtes listes intitulées « Ne pas dire... Dire ». Ces listes sont précédées de remarques servant à guider le lecteur dans son apprentissage : « Le processus de correction est plus ou moins long, selon le cas. En réalité, il n'est jamais terminé. Du moins, il n'est pas terminé avant que l'on ait atteint un degré raisonnable de perfection dans son langage » (1994 : 9). Publié à compte d'auteur, ce petit livre propose la correction de nombreux anglicismes (*la fuse est brulée [sic], ferme la switch*), mais aussi plusieurs régionalismes (*le siffleux dôre en hiver, l'écureu est frugivore, les poules se jouquent*). À ce propos, Michaud précise en conclusion que les locuteurs doivent tenir compte de l'évolution de la langue et corriger également les traits linguistiques maintenant vieilliss :

Certaines prononciations, certains mots acceptés il y a deux ou trois cents ans ne le sont plus aujourd'hui, comme je l'ai déjà mentionné. La langue a évolué. Le fait que ce qui est présentement une faute de langage ne l'ait pas toujours été ne constitue pas une excuse, mais bien une explication dont il importe de tenir compte. Ça peut adoucir certains jugements. (Michaud, 1994 : 93)

35. L'idée de défendre la langue de ses concitoyens et non de la condamner a d'abord émergé dans les écrits au Québec à la fin du 19^e siècle, et on peut penser que des hommes de lettres comme Pascal Poirier connaissaient les ouvrages de Dunn (1880), de Clapin (1894), de Dionne (1909), ainsi que les travaux de la Société du parler français au Canada. En réaction aux tenants du courant puriste, ceux-ci adoptent pour la sauvegarde du français une démarche inverse : « les usages canadiens sont légitimes parce qu'ils ont pour origine le français des XVII^e et XVIII^e siècles, ou encore nouvel argument qui s'ajoute, les parlers des provinces de France » (Poirier et Saint-Yves, 2002 : 67).

Mon petit calepin noir sur la langue, le sexe et le « chiac » (2005), publié par Hektor Haché-Haché, est aussi le résultat d'une compilation faite par un professeur de l'Université de Moncton, mais de sexologie, cette fois. Ce petit livre rose fuchsia prend une allure résolument ludique, ce qui ne l'empêche pas de regrouper les « fautes » de langue que l'auteur a relevées dans les copies de ses étudiants et de ses étudiantes. L'auteur présente des énoncés « relevés dans les conversations des gens habitant la région de Moncton » (2005 : 8), par exemple, « *As long* que ça *last* une couple d'années. (Pourvu que ça dure une couple d'années) » (2005 : 55). Il s'agit bien entendu du chiac³⁶, et l'auteur s'interroge : s'agit-il de « râlements d'une langue moribonde ou [d'un] embryon d'une langue nouvelle? » (2005 : 39).

Pour conclure cette section consacrée aux travaux d'amateurs, si le traitement accordé aux mots par les auteurs de cette section manque parfois de rigueur, il n'en demeure pas moins que leur contribution à la lexicographie en Acadie est significative, pour plus d'une raison : elle fait d'abord le relevé, si modeste soit-il, de mots et de leurs sens, dans des localités précises ; elle permet ensuite de comprendre la valeur sociale de ces mots, en montrant comment ils sont perçus par ces auteurs, qu'il s'agisse de trésors à préserver ou de tares à éliminer. Enfin, dans le cas des ouvrages dénonçant les anglicismes, ils ont le mérite de contribuer à la description de cette composante du français acadien comme sources d'attestations, ce que ne font pas, ou très peu, leurs prédécesseurs.

Les travaux de linguistes

Les travaux en lexicologie et en lexicographie en Acadie sont rares : la tendance a surtout été d'étudier le fonctionnement phonologique ou morphologique du français de diverses localités acadiennes, dans des descriptions de type monographique³⁷. En ce qui a trait à l'étude du lexique par des spécialistes, l'objet d'étude continue d'être le français acadien traditionnel, à l'exception des études portant sur le vocabulaire spécialisé, que je présenterai à la fin de cette section, et le vocabulaire des enfants³⁸. J'ai retenu dans cet ensemble les articles et les ouvrages dont au moins une partie est consacrée à l'étude du lexique.

36. Cette variété de français, que l'on travaille encore à décrire, est « caractérisée par l'intégration et la transformation, dans une matrice française, de formes lexicales, syntaxiques, morphologiques et phoniques de l'anglais » (Boudreau, 2003 : 176). Par ailleurs, la matrice française comprend, le plus souvent, la conservation de formes du français acadien traditionnel. L'insertion des mots anglais ne se fait pas de façon aléatoire : des règles strictes régissent leur emploi (Perrot, 1995). Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de dictionnaire portant sur cette variété.

37. Voir par exemple Arrighi (2005), Flikeid (1984), Garner (1952), Gesner (1979), Landry (1985), Lucci (1973), Phlipponneau (1991), Ryan (1981) et Wiesmath (2006).

38. L'étude la mieux connue demeure celle de William Mackey, qui porte sur le vocabulaire d'enfants acadiens et français et est intitulée *Le vocabulaire disponible du français : le vocabulaire concret usuel des enfants français et acadiens* (tome I) et *Le vocabulaire disponible des enfants acadiens* (tome II) (1971). La méthode d'enquête est simple : à partir de thèmes précis, on demande à des enfants de la 4^e à la 12^e année scolaire d'écrire les mots qu'ils connaissent, dans l'ordre qu'ils leur viennent à l'esprit. Une seconde étude a été entreprise 20 ans plus tard, ce qui a permis de mesurer plus concrètement le changement lexical en Acadie. Il s'agit de la thèse de doctorat de Réjeanne LeBlanc, menée sous la direction de Mackey et intitulée « L'évolution du vocabulaire chez les jeunes Acadiens et les Acadiennes du Nouveau-Brunswick : facteurs espace et temps » (1993). Comme ces études ne comportent pas de gloses, je ne les ai pas retenues dans le cadre de cet article.

Il est d'usage de référer à la monographie de l'Américain James Geddes, *Study of an Acadian-French dialect spoken on the north shore of the Baie-des-Chaleurs* (1908), comme la première étude réalisée par un universitaire sur le français acadien. Ce professeur de philologie à la Boston University fait état d'une enquête entreprise en 1890 sur le français parlé à Carleton (Gaspésie) réalisée dans le but de décrire les principaux traits phonologiques, morphologiques et lexicaux de ce parler. La troisième partie de l'ouvrage traite du lexique : l'auteur aborde tour à tour les acadianismes, les patronymes, les prénoms, les anglicismes et les amérindianismes. Présentés en notation phonétique, 195 acadianismes sont définis et commentés, et leur filiation avec les français d'oïl est précisée. De plus, Geddes renvoie, au besoin, aux principaux dictionnaires et glossaires publiés au Québec à cette époque (par exemple le *Dictionnaire canadien-français* de Clapin [1894], le *Glossaire franco-canadien* de Dunn [1880], etc.). La dimension historique de l'étude permet à l'auteur d'établir de nombreux liens entre le parler de Carleton et les parlers régionaux de France (notamment avec la Saintonge et le français populaire) et l'analyse veut « démontrer que le parler français de Carleton n'est que la vieille langue nationale des XV^e et XVI^e siècles, comme on la retrouve dans les meilleurs écrivains de l'époque » (Geddes, 1908 : vi).

Le relevé lexical de Geddes contient 169 anglicismes, ce qui est considérable. Déjà, à cette époque, l'auteur note l'utilisation fréquente de termes anglais – ils sont si ordinaires que les Acadiens de Carleton ne constatent pas toujours qu'il s'agit de mots d'origine anglaise :

The proximity of many of the French settlements to those inhabited by an English speaking population has caused an influx of English words which are retained in a great many instances, becoming more familiar to the mass of the French speaking population than their own equivalents. These words are generally pronounced as in English; and as most Canadians who have a little ambition and constantly come in contact with English-speaking people, speak English quite well, the English words become so thoroly [*sic*] fixed in the minds of the speakers, that it not unfrequently [*sic*] happens that the latter do not recognize these words as English, but suppose them to be part of their own native speech. (1908 : 226-227)

Il est intéressant de noter que la majorité de ces mots sont répandus en Acadie et qu'ils sont même courants aujourd'hui (pour n'en nommer que quelques-uns, *acter*, *all right*, *bill*, *bodrer*, *boss*, *collecter*, *camp*, *cash*, *change* « monnaie », *cheque*, *contracteur*...). En ce qui a trait aux mots d'origine amérindienne, l'auteur estime qu'il y en a très peu qui sont spécifiques au français parlé à Carleton. Il considère en outre que la majorité des 35 mots « indiens » qu'il a relevés sont aussi attestés dans les dictionnaires français ou anglais, et qu'ils sont mieux connus des populations vieillissantes. Enfin, si l'étude de Geddes est rigoureuse, on a souvent signalé son manque de représentativité, l'auteur ayant apparemment fondé sa description sur un seul témoin³⁹, gaspésien de surcroît.

39. Péronnet, notamment, s'étonne de ce choix méthodologique : « L'étude de Geddes surprend par le choix de son témoin, qui est un habitant de Carleton en Gaspésie dans la province de Québec, surtout du fait que l'auteur fonde sa

Une autre monographie traitant du français acadien traditionnel est celle d'Ernest H. Haden, intitulée « La petite Cendrillouse, version acadienne de Cendrillon » (1948). L'objet d'étude est cette fois le français parlé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, à partir d'un enregistrement phonographique réalisé en 1941. L'auteur présente le conte en orthographe adaptée, ainsi qu'un extrait en alphabet phonétique international (API). Suivent une analyse phonétique du parler ainsi que des remarques sur la phonologie, la morphologie et le lexique utilisés dans le conte. L'approche est différentielle, puisque « [s]euls les vocables, ou expressions, qui ne correspondent pas exactement à l'usage courant du français ont été notés » (Haden, 1948 : 32). Les 82 entrées sont très brièvement définies et elles sont parfois accompagnées de syntagmes. Seules les différences grammaticales sont signalées (si le genre d'un mot diffère de celui qui a cours en français, par exemple). Enfin, les mots notés par Haden sont surtout des archaïsmes et des régionalismes ; n'y figure aucun mot anglais ou amérindien.

L'article de Gaston Dulong intitulé « Chéticamp, îlot linguistique du Cap-Breton » (1961) est paru dans une publication du Musée national du Canada. L'auteur y présente les résultats d'une enquête réalisée en 1957 auprès de « plusieurs dizaines d'autochtones, depuis le simple pêcheur jusqu'à l'ancien instituteur » (1961 : 12). En guise d'introduction, Dulong explique le contexte linguistique difficile dans lequel baignent les Acadiens du Cap-Breton : en effet, si le français est la langue maternelle de la presque totalité des habitants de Chéticamp, il n'en demeure pas moins que le français est déjà, à cette époque, « fortement ébranlé ». Par exemple, la tenue d'examens en anglais oblige les enfants à se préparer en conséquence :

À sa sortie de l'école, l'enfant de quatorze ou quinze ans saura beaucoup mieux l'anglais que le français ; et l'anglais qu'il aura appris sera un anglais d'école, l'anglais littéraire. Bien sûr qu'il parle le français, mais le peu qu'il saura ne modifiera pas sa langue de tous les jours, le parler acadien traditionnel, farci d'archaïsmes, de mots dialectaux et, de plus en plus, de mots anglais. Sa langue maternelle, il l'écrira difficilement et la lira péniblement. (1961 : 13)

L'auteur note ensuite quelques caractéristiques de la langue parlée à Chéticamp, sur le plan de la morphologie, de la prononciation et du vocabulaire. En ce qui concerne le lexique, l'article de Dulong n'est pas à négliger : il contient 478 entrées suivies de la catégorie grammaticale, de la notation phonétique et d'une courte définition, celle-ci étant illustrée à l'aide d'un exemple. L'auteur commente parfois l'emploi de mots qui sont aussi connus au Québec, sans toutefois en préciser l'étymologie. Les emprunts à l'anglais sont également bien décrits,

description sur ce seul témoin gaspésien. Même s'il est vrai que cette partie du Québec est surtout d'origine acadienne, il n'en demeure pas moins que l'Acadie se situe avant tout dans les provinces Maritimes. Sauf en ce qui a trait à ce problème de représentativité, l'étude est rigoureuse » (1993 : 487). La question est difficile, puisque la méthodologie de l'auteur n'est pas explicitement détaillée dans son ouvrage. La seule référence à la participation de ce témoin figure dans les remerciements, bien qu'on trouve aussi quelques renvois directement dans le texte, sous forme de traductions qui lui sont attribuées.

puisqu'on recense 190 entrées dont un certain nombre de mots qui ont été adaptés sur le plan morphologique : « On remarquera le nombre considérable de verbes auxquels on ajoute une finale française, modèle : *to beat* devient *beater* » (1961 : 36). Il note en outre que « [l]es choses nouvelles ont habituellement des noms anglais mais le vieux vocabulaire traditionnel est déjà attaqué et commence à céder le pas au vocabulaire anglais. C'est le cas du vocabulaire de la pêche et du vocabulaire maritime » (1961 : 36), de sorte que Dulong annonce la fin probable de la présence du français à Chéticamp à plus ou moins brève échéance⁴⁰.

L'ouvrage des professeurs Pierre Gérin et Pierre M. Gérin, *Marichette, lettres acadiennes, 1895-1898* (1982), présente l'édition critique d'une douzaine de lettres publiées dans *Le Moniteur acadien* de Shediac, au Nouveau-Brunswick, et *L'Évangéline* de Weymouth, en Nouvelle-Écosse. Marichette⁴¹ profite de la rubrique du courrier du lecteur pour faire connaître son point de vue sur le vote des femmes, les campagnes électorales et l'américanisation. Son franc parler constitue une excellente source de renseignements sur le français populaire acadien⁴². Dans une longue notice linguistique intitulée « Un parler rabelaisien en Amérique du Nord au XIX^e siècle », les auteurs expliquent que « Marichette [...] a choisi, par fidélité patriotique, d'écrire dans le "parler" des siens » (1982 : 120⁴³). Après une présentation des principales caractéristiques morphologiques, syntaxiques, stylistiques et phonétiques des écrits de Marichette, les auteurs présentent un glossaire substantiel contenant 823 entrées. En plus des régionalismes (*démarrer, fourgâiller*), ce glossaire recense des archaïsmes (*astheure, éloise, hucher*), des emprunts à l'anglais (*loose, maid, shaker*) et aux langues amérindiennes (*caristean, madouesse, mattaché, warwarie*), ainsi que quelques créations acadiennes (*gachine, gadeller, rembris*). Les entrées du glossaire donnent le sens des mots et les commentaires en précisent l'origine. À ce propos, les auteurs expliquent que les mots acadiens sont aussi bien souvent relevés « dans d'autres parlers franco-canadiens ou dans les parlers ruraux français, principalement ceux des provinces de l'Ouest, au sud de la Loire » (1982 : 122).

40. « On se rend vite compte que le processus d'anglicisation est déjà commencé à Chéticamp et qu'actuellement plusieurs facteurs concourent à l'accélérer. Les circonstances restant ce qu'elles sont, on peut prévoir que l'anglais supplantera éventuellement le français à Chéticamp » (1961 : 36).

41. On ne connaît pas avec certitude l'auteur des lettres signées du pseudonyme *Marichette*, mais les auteurs postulent qu'elles sont de la main d'Émilie C. LeBlanc (voir notice biographique, p. 25 à 40).

42. Comme l'atteste l'extrait suivant : « I a arrivé une triste affaire dans notre village il y a chec temps. Le *license Inspector* a venu chez la pauvre vieille Betsy qui tient magasin au bas de la p'tite butte. Il voulait voir si elle vendait du whisky et pour en trouver il a mis tout sans sus d'sous. Vous avez cassé la loi et pour avoir vendu du whisky et des autres groceries, j'veux vous punir. On commence à faire un warwarie du hell à la maison. Chiens, chats, poules, tout se sauvait. Les femmes des voisins arrivions avec des manches à balais et des cocmares avec de l'eau chaude pour défendre Betsy; j'en fou il l'avais déjà crampougné par le cou pour l'entraîner en prison » (Gérin et Gérin, 1982 : 112).

43. Ce choix de registre de langue dérangeait les élites acadiennes, comme l'illustre cet extrait tiré de l'éditorial du *Moniteur acadien* du 24 août, 1897 : « [...] l'entrée au *Moniteur* est absolument, impitoyablement fermée à une certaine espèce de scribes, lesquels ne trouvent apparemment rien de mieux à faire que de dénigrer notre langue. Nous recevons de temps à autre, de petites correspondances, genre « Marichette », dans lesquelles le langage que nous parlons est montré sous son plus mauvais aspect. Genre exécration, s'il en est, qui consiste à entasser en une colonne toutes les fautes de notre parler, ayant soin toutefois d'en bannir toutes les bonnes qualités. Arrivées à notre bureau, ces correspondances ont un chemin tout tracé : celui du panier » (Gérin et Gérin, 1982 : 217).

L'étude de Louise Péronnet, *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick : éléments grammaticaux et lexicaux* (1989⁴⁴), marie deux méthodes d'analyse apparemment contradictoires, soit l'analyse synchronique d'une part et l'analyse diachronique d'autre part. En effet, à partir de contes narrés par sept informateurs âgés provenant de diverses localités acadiennes du sud-est du Nouveau-Brunswick (soit Acadieville, Kouchibouguac, Richibouctou-Village, Sainte-Marie-de-Kent, Shediac et Cap-Pelé), Péronnet présente le fonctionnement grammatical de la langue étudiée tout en faisant des rapprochements entre les phénomènes observés et ceux qui ont cours dans les parlers d'oïl, en français de France et en français québécois, à toutes les époques. L'ensemble est illustré à l'aide de cartes basées sur l'*Atlas linguistique de la France*. L'auteure présente aussi, selon la même méthode, « un échantillon d'éléments lexicaux » : les quelque 50 mots retenus par l'auteure sont classés phonétiquement, la graphie française est ensuite donnée, ainsi que la catégorie grammaticale et les sens ; suivent des exemples tirés du corpus. Le commentaire géographique et historique est ensuite présenté. Notons que les mots empruntés à l'anglais ont été écartés, puisqu'ils ne sont pas d'origine gallo-romane. Péronnet s'est toutefois intéressée à la comparaison avec les parlers québécois, à partir de l'enquête réalisée par Gaston Dulong et son équipe dans les années 1970⁴⁵. Cette comparaison a révélé que les ressemblances lexicales entre ces variétés sont grandes. L'auteure a néanmoins relevé quelques différences qui s'expliquent historiquement : les lexèmes acadiens qui ne sont pas attestés au Québec proviennent du centre-ouest de la France ou encore n'apparaissent pas en Normandie⁴⁶. Enfin, au terme de son étude, l'auteure estime que :

[a]ux points de vue lexical et grammatical, comme d'ailleurs au point de vue phonique, le parler acadien décrit doit une grande partie de son originalité à son conservatisme : conservation d'éléments archaïques ou vieillis, conservation d'éléments régionaux ou populaires. Mais le parler décrit est capable aussi d'adaptation, surtout au plan lexical ; il sait utiliser certains termes français dans un sens différent du FS [français standard]. Souvent ces lexèmes traduisent des notions propres à l'Amérique du Nord, par rapport au climat, à la faune et à la flore. (1989 : 241)

44. Il s'agit de la version publiée de la thèse de doctorat de l'auteure, réalisée sous la direction de Gaston Tuaille et soutenue en 1985 à l'Université de Grenoble III.

45. Il s'agit du *Parler populaire du Québec et de ses régions voisines : atlas linguistique de l'est du Canada* (abrégé en *PPQ* ou *ALEC* selon le titre ou le sous-titre). Paru en 1980, l'atlas est le fruit d'une longue enquête effectuée de 1969 à 1973 au Québec, en Ontario et dans les provinces Maritimes. Des enquêteurs ont ainsi interviewé 650 témoins, qui avaient en moyenne 72 ans. Le questionnaire comportait 2 309 questions portant sur la vie traditionnelle et matérielle (notamment l'habitation, le vêtement, la nourriture, etc.). Ils ont visité 169 villages, dont 152 au Québec, huit en Ontario et neuf dans les Maritimes (cinq au N.-B., trois en N.-É. et un à l'Î.-P.-É.). L'atlas, qui ne contient pas de cartes en dépit du titre de l'ouvrage, présente les données dans le cadre d'un classement onomasiologique en 10 volumes. Les réponses des témoins sont énumérées par ordre de fréquence, suivies des points d'enquête et de la prononciation.

46. Il s'agit des mots *basir* « disparaître tout d'un coup », *bluette* « étincelle », *cagouette* « nuque », *élan* « moment », *éloize* « éclair », *embourrer* « envelopper, couvrir », *s'émoier* « s'informer, s'enquérir », *éparer* « étendre », *esharber* « sarcler », *subler* « siffler », *sublet* « sifflet », *se taiser* « se taire » et *taweille* (propre et fig.) « Sauvagesse, Indienne d'Amérique ».

Louise Péronnet, avec ses collègues Rose Mary Babitch⁴⁷, Wladyslaw Cichocki et Patrice Brasseur, est aussi coauteure de l'*Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien* (1998). L'atlas diffère des ouvrages précédents sur plusieurs plans : portant sur un vocabulaire de spécialité, il ne traite plus uniquement du français acadien traditionnel et il a pour objet plusieurs régions acadiennes. Les auteurs privilégient l'étude de ce vocabulaire en raison du fait que « la mer représente un métier et un cadre de vie de toute première importance pour les Acadiens, à la fois historiquement et actuellement » (1998 : 1). S'inscrivant dans le courant des grandes enquêtes dialectologiques effectuées en Amérique du Nord au 20^e siècle, cet ouvrage fait état d'une enquête menée en 1988-1989 auprès de pêcheurs acadiens des provinces Maritimes. Les auteurs ont interrogé trois pêcheurs de métier par localité (soit 12 au N.-B., deux à l'Î.-P.-É. et quatre en N.-É.); ces derniers devaient, de surcroît, être natifs de l'endroit et être âgés de 50 ans et plus. Comme l'ouvrage de Massignon, l'atlas s'organise autour d'un classement onomasiologique : les 3 076 réponses aux 354 questions sont ordonnées par ordre de fréquence et donnent le genre, la catégorie grammaticale et l'origine linguistique des mots recensés. Sont également précisés les rapports avec les questions de l'enquête de Massignon et avec celles de l'*Atlas linguistique de l'est du Canada (ALEC)*. Cette présentation des données est suivie de trois études qui en font l'analyse : la première révèle que les réponses d'origine française sont les plus nombreuses, suivies des innovations, des termes d'origine anglaise et des survivances. Les mots hybrides français-anglais et les mots d'origine amérindienne ont une fréquence beaucoup moins élevée. Les catégories « innovations » et « hybrides » démontrent « l'aspect créateur du vocabulaire maritime acadien » (1998 : 565), l'analogie jouant ici un rôle important dans la désignation de réalités ou de phénomènes nouveaux pour les pêcheurs. La deuxième étude présente le résultat d'une analyse dialectométrique du vocabulaire recueilli, ce qui a permis de mettre au jour différentes aires géolinguistiques et de confirmer l'existence d'aires dialectales. La troisième étude consiste en une comparaison du vocabulaire maritime acadien avec celui des côtes de l'ouest de la France. Notons enfin que cet atlas est le seul ouvrage portant sur les variétés françaises d'Amérique du Nord qui comporte des cartes.

La dernière étude traitée dans cette section a été réalisée sous la direction de Moshé Starets, du Centre de recherche sur l'enseignement du français (CREF) de l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse. Intitulé *Description des écarts lexicaux, morphologiques et syntaxiques entre le français acadien des enfants acadiens néo-écossais et le français standard* (1986), cet ouvrage vise à renseigner le lecteur sur « l'évolution et le fonctionnement du franco-acadien néo-écossais contemporain » et ainsi à aider les « Acadiens qui veulent parfaire

47. Rose Mary Babitch a également signé *Le vocabulaire des pêches aux îles Lamèque et Miscou* (1996), ouvrage qui fait état d'une analyse linguistique basée sur les résultats d'une enquête effectuée en 1981 et en 1982 auprès des pêcheurs acadiens des îles Lamèque et Miscou (N.-B.). Je ne l'ai pas inclus dans cet ensemble parce que le petit glossaire de l'ouvrage, qui figure en annexe, ne contient pas de gloses.

leurs connaissances du français standard » (p. viii-ix). L'ouvrage se destine donc à soutenir les éducateurs et les éducatrices dans la formulation de matériel pédagogique. La recension des « écarts » a été faite auprès de 24 enfants d'âge scolaire, dans quatre régions francophones néo-écossaises, soit Chéticamp, Petit-de-Grat, Clare et Pubnico. Dans chacune de ces régions, les auteurs ont interrogé deux élèves en 1^{ère}, en 3^e et en 5^e année; l'enquête consistait en des entretiens organisés autour des centres d'intérêt des enfants. Ceux-ci devaient être originaires de la région et leurs parents, y exercer des métiers typiques (comme la pêche, le travail à l'usine, le petit commerce, etc.); ils devaient aussi parler français à la maison. Les auteurs estiment que ces critères leur ont permis d'obtenir « un corpus représentatif du parler franco-acadien des élèves acadiens néo-écossais » (1986 : viii). Comme l'indique son titre, l'étude décrit le fonctionnement grammatical et lexical du parler visé. En ce qui a trait au lexique, j'ai dénombré près de 1 000 entrées. Le glossaire comporte pour l'essentiel des mots anglais; en effet, pour la seule lettre F que j'ai choisie de façon aléatoire, 53 des 66 entrées étaient d'origine anglaise (dont certains termes adaptés sur le plan morphologique, par exemple *framer* « construire la charpente de »). En plus de la notation phonétique, de la catégorie grammaticale et des sens, les auteurs précisent également la provenance géographique du fait lexical et le nombre d'occurrences dans le corpus. Ils donnent également un extrait du mot en contexte, suivi de sa traduction en français de référence. Le glossaire ne contient toutefois aucun commentaire historique. Contrairement aux études qui le précèdent, ce travail permet d'illustrer les pratiques qui ont actuellement cours dans les régions francophones de la Nouvelle-Écosse, en raison du fait que les témoins sont de jeunes enfants.

Enfin, la recension des travaux d'universitaires a révélé que le français acadien traditionnel demeure au centre des préoccupations des chercheurs, exception faite des études portant sur le vocabulaire des enfants. Même l'enquête lexicale de Péronnet et coll. traitant du vocabulaire maritime visait à interroger uniquement des témoins plus âgés. Cet intérêt pour la variété plus ancienne du français acadien s'explique largement par l'époque dans laquelle s'inscrivent ces travaux – en effet, les ouvrages de Geddes et de Gérin et Gérin, ainsi que les articles de Haden et de Dulong, sont représentatifs du français qui avait cours à ce moment dans les localités étudiées. Il est intéressant toutefois de noter que ces auteurs n'ont pas négligé de commenter les emprunts à l'anglais et aux langues amérindiennes, dans une tentative de faire la description la plus complète possible des variétés étudiées, dans une perspective différentielle.

Le Dictionnaire du français acadien d'Yves Cormier

Avec la publication du *Dictionnaire du français acadien* (1999), « [l]'acadien a son *Dictionnaire* » (Woolridge, 2000 : 172). D'excellente facture, cet ouvrage fait état d'une riche nomenclature contenant plus de 1 100 entrées et plus de 2 000 acadianismes. En plus de la description lexicale (vedette, prononciation, catégorie grammaticale, marque(s) d'usage, définition(s), exemples, citations référencées, éventuels dérivés et renvois sémantiques), Yves Cormier note la répartition géographique du mot et commente ses origines. Les articles sont également accompagnés de notes bibliographiques, ainsi que d'éventuelles remarques sur l'usage, l'étymologie, etc. Le dictionnaire comprend aussi un riche paratexte : la préface d'Henriette Walter est suivie d'une imposante introduction faisant état de la situation du français en Acadie dans une perspective historique et sociolinguistique. Des listes, comme les « Acadianismes attestés en Louisiane » et les « Canadianismes attestés tant en Acadie qu'au Québec », renseignent le lecteur sur l'étendue de la nomenclature présentée par Cormier ; l'« Index par champs conceptuels » permet en outre de partir des notions pour trouver les termes correspondants.

Cormier nous apprend dans le paratexte de l'ouvrage qu'il a entrepris ce vaste projet afin de mettre en valeur « cette langue dont on sait peu de choses à l'extérieur de l'Acadie et qui est souvent dévalorisée par les Acadiens eux-mêmes », afin de pallier « l'absence de sources de renseignements fiables sur [cette] variété de français » (1999 : 16). L'auteur se devait donc d'asseoir son travail sur des méthodes éprouvées. À cette fin, il s'est servi de la méthodologie élaborée par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec lors de la rédaction du *Dictionnaire historique du français québécois* (Poirier, 1998⁴⁸) et fondée sur la documentation exceptionnelle de son fichier lexical⁴⁹. Ainsi, en plus de puiser dans des collections personnelles, Yves Cormier a pu tirer parti de ce volumineux fichier pour décrire les emplois acadiens.

48. Suivant la voie tracée par le *Trésor de la langue française* (Imbs, puis Quemada, 1971-1994), les auteurs du *DHFQ* ont donné à leur ouvrage les orientations fondamentales suivantes : « nomenclature différentielle, perspective historique, importance accordée à l'illustration des emplois, description lexicologique fondée sur un corpus, prise en compte de la variation géographique et intégration de la dimension culturelle dans la description » (1998 : xvii).

49. La réalisation de ce fichier a été entreprise dans le but de constituer un patrimoine linguistique à partir duquel les variétés québécoises et franco-canadiennes peuvent être décrites objectivement (Poirier, 1998 : xxxv). Ce fichier demeure encore aujourd'hui la meilleure et la plus riche source documentaire pour étudier la formation et l'évolution du français au Québec et au Canada depuis les premiers récits de voyage de Jacques Cartier. Ce fichier a été constitué à partir du dépouillement de diverses sources : documents d'archives (manuscrits ou imprimés), relations anciennes, journaux et autres périodiques non scientifiques, textes littéraires, études savantes, manuscrits de radiomanus et de téléromans, sources orales (incluant enregistrements magnétiques), manuscrits et enquêtes sur le terrain. Ce fichier lexical contient plus de 1 300 000 fiches manuscrites comportant chacune un ou plusieurs exemples d'emploi d'un mot ; ces exemples couvrent une période qui commence avec les voyages de Jacques Cartier et s'étend jusqu'à nos jours. Une partie du fichier est accessible en version électronique à l'adresse <http://www.tlfg.ulaval.ca/fichier>

Contrairement à ce qu'annonce son titre englobant, le *Dictionnaire du français acadien* se limite à la description des particularités du français acadien et non à l'ensemble de son lexique. Cette approche est typique des ouvrages traitant des variétés régionales et le dictionnaire d'Yves Cormier ne fait pas figure d'exception : toutefois, le choix de la nomenclature est décisif dans ce contexte, puisqu'il s'agit bien ici de mettre l'accent sur les différences. L'« Index par champs conceptuels » nous permet de constater que la nomenclature privilégiée est davantage susceptible d'être riche du vocabulaire décrit par ses prédécesseurs depuis le début du 20^e siècle, soit le français acadien traditionnel⁵⁰. Cormier estime pourtant présenter un ouvrage de son temps : « L'important a été pour nous de donner une image contemporaine du lexique français d'Acadie, c'est-à-dire qui soit appuyée sur des relevés récents » (1999 : 17-18). Il ajoute que « [l]es acadianismes retenus sont connus et utilisés par les Acadiens des régions où les mots ont été relevés » (1999 : 25). Le lexicographe nuance toutefois en précisant que « [c]ertains emplois attestés ne sont utilisés que par des personnes âgées [...] ; ils sont tout de même intégrés au dictionnaire pour rendre compte de la richesse du vocabulaire acadien passé et présent » (1999 : 25-26). Cormier est donc à la recherche du « patrimoine lexical acadien »... quitte à « aller [le] dénicher dans certaines régions isolées [notamment la Louisiane], derniers bastions d'une partie du patrimoine lexical acadien » (1999 : 29). Ainsi, à partir des acadianismes figurant dans son dictionnaire, Cormier précise que « sur l'ensemble des emplois traités, 90 % semblent découler des parlers gallo-romans » et que seuls 6 % des mots proposés sont d'origine anglaise ; 3 % proviennent des langues amérindiennes (1999 : 30).

Ce choix de l'auteur de mettre de l'avant un vocabulaire de champs conceptuels ancrés dans la ruralité et les activités traditionnelles peut surprendre, puisque Cormier nous apprend que son ouvrage a aussi pour ambition d'aborder la difficile question de la norme en Acadie. En effet, en raison du fait que « les Acadiens n'ont pas été en mesure de travailler de façon efficace à la définition d'une norme du français qui prendrait en compte les usages qui leur sont propres » (1999 : 18), Cormier explique qu'il désire fournir aux pédagogues un « outil lexicographique qui permettrait de tenir compte de la *variété locale actuelle* dans l'apprentissage de la langue » (1999 : 18 ; je souligne). Dans un article publié en 2008, Cormier commente ainsi cette dimension de son ouvrage :

Comme auteur de ce dictionnaire, et avec quelques années de recul [...], nous devons toutefois admettre que le dictionnaire a peu alimenté la réflexion sur la question du choix langagier dans un éventuel plan d'aménagement linguistique. La communauté acadienne aurait pu tirer profit d'un ouvrage qui délimite clairement, pour une première fois dans son histoire, ses particularités langagières ; l'ouvrage aurait pu lui faire prendre conscience que ses particularités

50. Il s'agit de la nature et de ses ressources (*aboiteau, barachois, bleuet, verne*, etc.), des travaux agricoles (*esherber, patate, remeuiller, sévérer*, etc.) et domestiques (*baille, baliage, brochage, houkeuse, pet-de-sœur*, etc.), ainsi que de l'être humain et de sa vie en société (*attineur, cendrillou, ressourdre, tanner, tintamarre*, etc.).

langagières représentent aujourd'hui une de ses seules composantes distinctives par rapport aux autres communautés francophones ; elle aurait pu chercher à proclamer cette distinction en examinant l'éventuelle normalisation de certaines expressions, certains mots, sachant bien qu'ils reflètent une étoffe typiquement et exclusivement acadienne. Mais la communauté n'en fit rien. (2008 : 142-143)

Sur le plan de la discussion de la norme, ce constat d'échec est juste : la communauté acadienne ne s'est pas encore dotée de ses propres normes linguistiques. Mais a-t-elle réellement en main les outils dont elle a besoin pour amorcer cette réflexion ? Selon Cormier, les Acadiens doivent s'inspirer du travail des Québécois pour construire un standard local, ce dernier s'élaborant « d'abord [en] conformité à la langue standard pour ensuite terminer avec les particularités régionales soigneusement identifiées » (2008 : 149), particularités que son dictionnaire se proposait d'identifier. Or, comment est-il possible pour la communauté acadienne de voir autre chose, dans ce dictionnaire, que l'illustration d'un patrimoine linguistique, certes, mais qui demeure tout de même un état de langue presque révolu ?

Tout compte fait, le *Dictionnaire du français acadien* d'Yves Cormier est l'héritier des travaux de ses prédécesseurs, bien que ses intentions ne soient pas déclarées explicitement. Mélangeant défense et description de la langue, l'argument qui prime est le même d'une génération à l'autre : le français acadien est légitime puisqu'il a maintenu une part importante d'archaïsmes et d'usages régionaux de France. En dépit de cette tension manifeste entre le contenu effectif de l'ouvrage et les intentions de l'auteur, l'ouvrage connut un succès commercial indéniable : « Le *Dictionnaire du français acadien* fut chaleureusement accueilli par la communauté acadienne, ce qui fit de lui, dès sa parution, l'ouvrage à thématique acadienne le plus vendu en Acadie » (Cormier, 2008 : 142).

Perspectives d'avenir

La production de glossaires, de dictionnaires et de recueils divers dont j'ai exposé ici les perspectives et la méthodologie révèle non seulement les particularités lexicales du français acadien, mais aussi les représentations que l'on entretient à son endroit. Le discours nationaliste qui émerge vers la fin du 19^e siècle cherche avant tout à préserver une langue que l'on sent inexorablement disparaître. Il sert aussi d'appel aux Acadiens à réclamer leurs droits, à ne pas douter de la légitimité de leur langue : la quête des origines vise à rejeter l'apparente infériorité linguistique des Acadiens redevable à leur statut de peuple dominé. Formulé par Pascal Poirier, ce discours sera partagé par l'élite intellectuelle acadienne et donnera le ton à toute la production subséquente. Même les travaux d'universitaires seront marqués par cette perspective, l'étude du français acadien traditionnel étant, de loin, la voie privilégiée.

De la même façon qu'il peut être utile de se pencher sur les pratiques antérieures (sur lesquelles je reviendrai brièvement dans la conclusion) pour mieux aller de l'avant, il peut aussi être instructif d'examiner ce qui s'est fait ailleurs : d'abord au Québec, pour des raisons de proximité géographique et historique, mais aussi dans d'autres communautés minoritaires, où il y a souvent identité avec les attitudes et les comportements langagiers de la communauté acadienne.

Claude Poirier, qui a dirigé la publication du *Dictionnaire historique du français québécois*, estime qu'avant toute chose, le lexicographe doit tenir compte du contexte socioculturel et des besoins exprimés de son public lecteur dans l'élaboration de son dictionnaire (1986 : 270). On comprendra ainsi que toute entreprise lexicographique en Acadie se heurtera d'abord à la conception même que se font les Acadiens de leur langue. En effet, des études récentes portant sur les liens entre langue et identité ont montré que les locuteurs acadiens entretiennent toujours face à leur langue un rapport difficile. Boudreau, notamment, explique que la cohabitation de deux langues dans la communauté acadienne progressant dans un rapport de force inégal, « où l'une des deux langues jouit d'un privilège certain par rapport à l'autre » (1995 : 136), est par ailleurs rendue plus complexe par la présence d'un rapport similaire entre les variétés locales et le français de référence⁵¹. Il en résulte un état de tension continu, dit *diglossique* (voir Boudreau et Dubois, 1992 et 1993), entre les langues en présence, c'est-à-dire entre le français et l'anglais d'une part, et entre les différentes variétés de français d'autre part, engendrant par le fait même une insécurité linguistique pernicieuse. En travaillant à partir des représentations qu'entretiennent de jeunes adolescentes et adolescents acadiens, Boudreau a pu observer que :

[L]es jeunes entretenaient des rapports ambivalents et souvent contradictoires à l'égard des langues qui composent leur paysage linguistique : acceptation (liée à sa nécessité) et rejet (symbole d'oppression) de la *langue anglaise*; idéalisation et méfiance (snobisme, liens de solidarité rompus avec le groupe de pairs) à l'égard du français standard; attachement (lieu identitaire) et honte à l'égard du vernaculaire. (cité dans Boudreau et Dubois, 2008 : 157-158)

Contrairement au Québec, où la question de la norme endogène a été posée avec beaucoup d'acuité dès le sortir de la Révolution tranquille (voir Poirier, 2008 : 44-45), en Acadie, elle peine à être posée. À l'heure actuelle, les Acadiens et les Acadiennes font appel aux nombreux ouvrages de référence réalisés à Paris (comme le *Petit Robert* et le *Petit Larousse illustré*)

51. Le concept de « français de référence » s'est imposé auprès des lexicographes québécois qui ont privilégié une démarche de type différentiel (mais non correctif). Poirier (2000 : 150-151) le définit comme « la variété française constituée par l'ensemble des emplois répertoriés dans les grands dictionnaires du français [...] et dans les dictionnaires usuels ». Pour cerner le français de référence, il faut tenir compte également des grammaires qui font autorité, comme *Le bon usage* de Maurice Grevisse. Poirier insiste sur le fait qu'il considère cette variété comme un corpus d'emplois et non pas comme un modèle normatif. Cette base de comparaison s'impose naturellement, puisqu'on considère généralement que ces ouvrages, en plus d'être facilement accessibles, recensent les emplois qui sont communs à l'ensemble des usagers (à l'exception, bien entendu, des emplois ayant certaines restrictions).

et, dans une moindre mesure, à Montréal (par exemple le *Multidictionnaire* de Marie-Éva de Villers), pour répondre tant bien que mal à leurs besoins didactiques. Il va sans dire que les ouvrages réalisés sur un autre continent et destinés à un public fort différent ne peuvent combler adéquatement les besoins langagiers d'une population déjà sensible à une norme extérieure dans laquelle elle ne se reconnaît pas (voir Boudreau et Dubois, 2001). En 1988, au moment où l'équipe du Trésor de la langue française au Québec préparait le *Dictionnaire du français plus*, Claude Poirier énonçait l'importance d'un dictionnaire *réalisé au Québec pour des Québécois* dans l'élaboration d'une norme langagière, réflexion qui s'impose aujourd'hui à la communauté acadienne :

Les Québécois sont dans une position particulière, du fait que leur façon de parler le français n'est pas prise en compte dans des dictionnaires d'usage faits à leur intention et que les normes qui guident leurs discours ne sont pas décrites. Les seuls ouvrages qui sont à leur disposition sont des glossaires, la plupart ayant pour vocation de corriger des fautes de langage. Cette situation a pour conséquence que les Québécois doivent chercher dans des dictionnaires réalisés en France les réponses aux questions qu'ils se posent comme francophones nord-américains. Or, les dictionnaires faits en France ne reflètent absolument pas le contexte social, politique, ni culturel – au sens large – dans lequel ils vivent : en effet, les usages des Québécois ne correspondent souvent pas à ceux qu'enregistrent ces ouvrages, ce qui contribue à accentuer une situation d'insécurité linguistique. (1989 : 41)

Le lancement récent d'un nouveau dictionnaire général du français produit au Québec et présentant une plus grande ouverture à la variété linguistique et au contexte socioculturel québécois met en lumière le fait que la réflexion poursuit son cours au Québec, alors qu'en Acadie, on est encore loin de conditions aussi avantageuses. En effet, le plus souvent cantonnée dans une production réservée à des amateurs ou dans une production scientifique marginale, l'activité lexicographique en Acadie souffre de ne pas s'être encore institutionnalisée. De nombreuses étapes dans la préparation d'un dictionnaire restent à être amorcées, celles-ci ne pouvant être assumées par une personne seule, dont celles de dégager le vocabulaire fondamental du français acadien et de le situer sur le plan géographique, de décrire des ensembles de son lexique et de préciser le sentiment des Acadiens sur la question de la norme (Poirier, 1986 : 270).

Si toutes les étapes précédemment énumérées sont essentielles dans la réalisation d'un dictionnaire, la dernière est toutefois fondamentale, l'identification d'une variété standard *commune* se trouvant au cœur même de toute entreprise lexicographique. Dans un article consacré à la question des attitudes et des représentations en contexte minoritaire, Michel Francard explique que l'« [u]n des défis majeurs posés par cette ouverture à d'autres francophones – et à d'autres variétés linguistiques du français – est de pouvoir gérer collectivement la différence patente entre les normes du français en usage en Acadie et celles d'un français “international”, plus standardisé » (2005 : 380). Cette situation conflictuelle entre les

différentes variétés en présence – vernaculaires acadiens d'une part et français de référence d'autre part – montre que l'« identification d'un "français standard acadien" doit être menée en référence à des normes avalisées par les Acadiens eux-mêmes, et non en fonction de normes ressenties comme exogènes (et source potentielle d'insécurité linguistique) » (Francard, 2005 : 383). Quand les variétés des diverses régions acadiennes auront été décrites, il restera encore à obtenir un consensus social dans l'identification et la diffusion d'une norme lexicale endogène qui servira de modèle pour l'ensemble de la communauté acadienne. Ce consensus devra être atteint en dépit de la dispersion des communautés acadiennes sur le plan géographique et de la spécificité linguistique⁵² (et même culturelle) de chacune.

Pour ce faire, il pourrait être utile d'examiner les réalisations dictionnaires d'autres communautés minoritaires, puisque d'autres approches, de nature empirique, ont donné des résultats probants. C'est le cas notamment du *Dictionary of Louisiana French* (Valdman, 2010), dont la conception remonte aux années 1980 et qui est le résultat d'un effort collaboratif entre divers individus et institutions (dont le Creole Institute de l'Indiana University, le Center for Acadian and Creole Folklore de la University of Louisiana in Lafayette et le CODOFIL). Cet ouvrage est un véritable dictionnaire et non seulement un lexique différentiel, les mots français en usage depuis 1930 en Louisiane étant rassemblés dans un volume qui comprend au-delà de 15 000 entrées. L'intérêt que présente ce dictionnaire pour la communauté acadienne des provinces Maritimes se situe avant tout sur le plan de la démarche, l'ouvrage étant construit, entre autres sources, autour d'entretiens réalisés avec des locuteurs de 124 communautés répandues dans toute la Louisiane. Cette approche empirique offre ainsi un portrait réellement contemporain du français parlé à l'heure actuelle en Louisiane, tout en illustrant la diversité linguistique du français sur ce territoire (celle-ci est signalée à l'aide de sigles identifiant chacune des régions étudiées). Il serait aussi certainement à propos d'examiner la solution adoptée par Francard et son équipe dans la réalisation d'un dictionnaire portant sur les régionalismes de Belgique. Fondée elle aussi sur une enquête préalable, la nomenclature du *Dictionnaire des belgicisms* ne présente « que les mots et les sens qui étaient compris par au moins 50 % [des] informateurs et utilisés effectivement par au moins 30 % d'entre eux » (Francard, Geron, Wilmet et Wirth, 2010 : 8-9). L'introduction d'un seuil minimal de reconnaissance assure à la fois que le dictionnaire est représentatif des usages *actuels* qui ont cours dans la Belgique francophone et que ceux-ci sont connus et utilisés par une partie appréciable des informateurs⁵³. Cette approche présente un réel

52. Voir à ce propos cette citation de Louise Péronnet : « Cependant même à l'intérieur de ces limites [les trois provinces Maritimes du Canada, soit le N.-B., la N.-É. et l'Î.-P.-É.], le français acadien varie considérablement d'une région à une autre. Le manque d'unité géographique explique cette diversité linguistique, les communautés acadiennes étant souvent éloignées les unes des autres et dispersées sur un territoire majoritairement anglophone » (1995 : 399).

53. Francard précise que l'enquête a été « menée à partir de 2000 auprès d'une centaine d'informateurs de Wallonie et de Bruxelles, auxquels ont été soumis notamment les "belgicisms" repérés par nos devanciers depuis Poyart. Cette enquête a permis de déterminer la diffusion géographique de ces régionalismes, province par province. Elle a en outre donné des indications sur la vitalité actuelle de chacun d'entre eux, évaluée en rapport avec le sexe, l'âge et le niveau

intérêt en contexte acadien, puisqu'elle permettrait de concilier la disparité géographique de la communauté tout en faisant avancer la réflexion sur la question de la norme lexicale.

Enfin, les effets de l'absence d'une norme lexicale acadienne ne se font pas sentir uniquement sur l'orientation générale à donner à un éventuel dictionnaire du français acadien. Cette absence soulève également des problèmes d'un autre ordre, dans la mesure où il est difficile, voire impossible, d'établir les marques d'usage des mots dans le dictionnaire sans étalon pour les évaluer⁵⁴. Or, l'emploi de marques dans un dictionnaire de langue est essentiel pour encadrer sa description et pour fournir des balises de lecture, puisqu'elles prennent en charge « l'emploi du mot en discours, sa légitimité et sa fréquence d'apparition ainsi que le caractère particulier de la situation de discours dans laquelle il s'emploie » (OQLF, 1998 : 114). L'absence d'une norme lexicale acadienne a aussi des répercussions sur l'évaluation de l'anglicisme, puisqu'elle ne permet pas de mesurer objectivement le degré d'intégration de mots anglais dans le lexique du français acadien, ni de les classer. Il va sans dire qu'un dictionnaire du français acadien portant sur les usages actuels ne pourra exclure les anglicismes, qu'ils soient anciens ou récents. En effet, l'introduction de mots anglais dans le lexique du français acadien est ancienne, ceux-ci étant attestés au moins depuis 1890 (voir Geddes, 1908). À défaut d'être stable, cette influence est durable : les emprunts à l'anglais sont effectivement bien ancrés dans l'usage. Rappelons que les linguistes, dont Louise Péronnet (1995 : 416), ont montré que le français acadien est actuellement en train de subir deux tensions : d'abord un mouvement vers la standardisation, sous l'effet de la scolarisation et de l'ouverture de la communauté acadienne sur le monde ; ensuite, un mouvement vers l'anglicisation de la communauté sous l'effet de l'influence grandissante de la culture américaine sur les usages, et cela, surtout dans les villes. S'agissant du français québécois, Claude Poirier explique que le lexicographe peut apporter un éclairage de première importance sur l'épineuse question des anglicismes, « en aidant à discerner [ceux] qui n'ont reçu aucun enrichissement sémantique ou connotatif et ceux qui se sont bien intégrés au français québécois, qui font en somme partie maintenant du patrimoine linguistique et culturel des Québécois, de leur identité linguistique » (1992 : 5). Cette réflexion est tout aussi pertinente pour le français acadien.

de scolarité des informateurs » (2010 : 8). Ainsi, on signale, pour chacun des mots figurant dans la nomenclature, sa vitalité et sa diffusion en Belgique et dans la francophonie.

54. Yves Cormier s'est d'ailleurs heurté à ce problème dans la réalisation du *Dictionnaire du français acadien* : « L'état actuel de l'étude du parler acadien ne permet pas de préciser le statut spécifique des emplois dans la dynamique sociale des usages ; pour cette raison, les marques telles que "familier, grossier, péjoratif, populaire, vulgaire" n'ont pas été intégrées au dictionnaire » (1999 : 47).

Conclusion

Le panorama ici dressé a fait ressortir les principaux jalons de l'activité lexicographique acadienne. Ce bilan, qui avait d'abord pour but d'examiner les choix méthodologiques des auteurs et les représentations qu'ils entretiennent du français acadien, peut aussi servir de tremplin pour mieux aller de l'avant, afin de tirer parti de ce qui a été fait. En ce sens, même les travaux les plus modestes apportent une contribution utile et nécessaire à l'illustration des pratiques lexicographiques en Acadie.

Si le but avoué des travaux réalisés par les amateurs et par les divers spécialistes sur le lexique est de décrire les pratiques et les usages, nous avons pu constater que les auteurs des textes recensés ont contribué à fixer dans l'imaginaire linguistique acadien une vision singulière de cette variété, c'est-à-dire le français acadien traditionnel. L'emprise des travaux de Pascal Poirier, notamment, sur la production subséquente a été déterminante, en posant les balises d'un discours idéologique qui veut valoriser la langue d'un peuple en faisant la preuve qu'elle est bien française. En dépit d'une approche différentielle illustrant les écarts entre ce qui est tenu pour acadien et le français de référence, les premiers travaux ont d'abord cherché à montrer que cette variété de français est celle-là même qui avait cours au 17^e siècle, qu'elle n'a pas évolué. On ne peut aujourd'hui reprocher aux ouvrages réalisés au début du 20^e siècle, témoins de leur temps, de mettre en valeur une variété populaire et rurale qui avait alors cours ; il serait tout aussi inconsidéré de leur reprocher des failles techniques dans une pratique qui n'était pas encore rigoureusement balisée en Acadie. Enfin, on ne peut, non plus, remettre en cause l'importance – et peut-être même l'urgence – qu'il y avait d'entreprendre ce travail de valorisation et de légitimation du français acadien.

Cette action amorcée par Pascal Poirier a connu son apogée en 1999, avec la publication du *Dictionnaire du français acadien* d'Yves Cormier. Ce travail d'érudit constitue, aujourd'hui, la meilleure voie d'accès à l'image traditionnelle d'un français acadien populaire et rural. Comme presque tous les autres travaux publiés à partir des années 1970, ce dictionnaire n'a pas suivi la modernisation de la société acadienne, les pratiques contemporaines étant encore aujourd'hui largement mal connues tant des spécialistes que de l'ensemble de la population. Cela ne fait que contribuer à illustrer combien les chercheurs, que l'on pourrait penser à l'abri de considérations idéologiques, construisent autant qu'ils décrivent les variétés de langue auxquelles ils s'intéressent (voir l'article de Laurence Arrighi dans le présent numéro pour une démonstration convaincante de cet état de fait).

Il importe donc de montrer que le français qui a cours en Acadie (aujourd'hui comme hier) est tout aussi apte à varier. Il faut maintenant procéder à la description du vocabulaire actuel de la communauté acadienne, tout en prenant en compte la dimension sociopolitique de la langue. Se trouve ainsi soulevée la difficile, mais non moins cruciale, question de la norme lexicale. Les futurs dictionnaires traitant du français acadien devront aborder

les divers problèmes liés à l'explicitation des registres de langue, cette notion demeurant dépendante de la stratification même de la société en groupes et en classes. Quand le sentiment de la communauté acadienne sur la question de la norme aura été précisé, on pourra ensuite circonscrire ses divers usages du français face au français de référence, en incluant le vocabulaire patrimonial, mais en mettant davantage l'accent sur les emplois actuels que l'Acadien moyen ne soupçonne pas d'être originaux⁵⁵.

Références

- ARRIGHI, Laurence (2005). « Étude morphosyntaxique du français parlé en Acadie : une approche de la variation et du changement linguistique en français », thèse de doctorat en linguistique, Avignon, Université d'Avignon.
- BABITCH, Rose Mary (1996). *Le vocabulaire des pêches aux îles Lamèque et Miscou*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- BLANCHARD, Étienne (1914). *Dictionnaire de bon langage*, Paris, Librairie Vic et Amat.
- [BOUCHER-BELLEVILLE, J.-P.] (1855). *Dictionnaire des barbarismes et des solécismes les plus ordinaires en ce pays, avec le mot propre ou leur signification*, Montréal, Pierre Cérat.
- BOUDREAU, Annette (2003). « Construction identitaire et espace urbain : le cas des Acadiens de Moncton », dans Thierry Bulot et Leila Messaoudi (dir.), *Sociolinguistique urbaine : frontières et territoires*, Fernelmont, Éditions modulaires européennes, p. 171-204.
- BOUDREAU, Annette (2001). « Langue(s), discours et identité », *Francophonies d'Amérique*, n° 12 (automne), p. 93-104.
- BOUDREAU, Annette (1995). « La langue française en Acadie du Nouveau-Brunswick, symbole d'appartenance, mais pas seulement... », dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales : l'Amérique française en mutation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 134-150.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2008). « Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire », dans Phyllis Dalley et Sylvie Roy (dir.), *Francophonie, minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 145-175.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2001). « Langues minoritaires et espaces publics : le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Estudios de sociolingüística*, vol. 2, n° 1, p. 37-60.

55. En effet, le locuteur acadien, comme le locuteur québécois, « ne soupçonne pas à quel point sa langue est originale dans son lexique ; même le Québécois instruit, même celui qui voyage régulièrement en France n'a qu'une perception limitée des emplois lexicaux qui le caractérisent comme francophone du Québec » (Poirier, 1998 : xviii). Comme ces emplois restent à identifier dans le cas du français acadien, je donnerai ici plutôt un exemple tiré du français québécois, soit l'emploi des mots *soulier* et *chaussure*, qui renvoient tous deux au même concept, mais qui diffèrent du point de vue de leur utilisation. Si le premier est d'usage courant au Québec, son emploi est maintenant devenu archaïque en France, où il ne sert plus que dans quelques locutions telles que *souliers vernis* ou *souliers plats*.

- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (1993). « J'parle pas comme les Français de France, ben c'est du français pareil : j'ai ma *own* p'tite langue », dans Michel Francard, avec la coll. de Geneviève Geron et Régine Wilmet (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, tome 1, *Cahiers de l'Institut de Louvain*, p. 147-168.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (1992). « Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 25, n° 1-2, p. 3-22.
- BOUDREAU, Éphrem (1988). *Glossaire du vieux parler acadien : mots et expressions recueillis à Rivière-Bourgeois (Cap-Breton)*, Montréal, Éditions du Fleuve; réédité en 2009.
- BOUDREAU, Raoul, et Marguerite MAILLET (1993). « Littérature acadienne », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 707-748.
- BRASSEUR, Patrice (2001). *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Max Niemeyer.
- BRASSEUR, Patrice, et Jean-Paul CHAUVEAU (1990). *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Tübingen, Max Niemeyer.
- CARON, Napoléon (1880). *Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens-français*, Trois-Rivières, Journal des Trois-Rivières.
- CHAMBERS, Jack K., et Peter TRUDGILL (1998). *Dialectology*, 2^e éd., Cambridge, Cambridge University Press.
- CLAPIN, Sylva (1894). *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-Français*, Montréal, C.O. Beauchemin, et Boston, chez l'auteur; réimpr. en 1974 aux Presses de l'Université Laval de Sainte-Foy.
- CORMIER, Yves (2008). « À quoi bon un dictionnaire différentiel pour la communauté acadienne? », dans Claudine Bavoux (dir.), *Le français des dictionnaires : l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, p. 141-152.
- CORMIER, Yves (1999). *Dictionnaire du français acadien*, [Saint-Laurent], Fides; réédité en 2009.
- CYR, Sébastien (1996). *Le sel des mots : glossaire madelinot*, Fatima, Le Lyseron.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope (1909). *Le parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises, comprenant environ 15,000 mots et expressions, avec de nombreux exemples pour mieux faire comprendre la portée de chaque mot ou expression*, Québec, Laflamme & Proulx; réimpr. en 1974 aux Presses de l'Université Laval de Sainte-Foy.
- DULONG, Gaston (1989). *Dictionnaire des canadianismes*, Montréal, Larousse; éd. revue et augmentée publiée en 1999 chez Septentrion, à Québec.

- DULONG, Gaston (1961). « Chéticamp, îlot linguistique du Cap-Breton », dans *Contributions to Anthropology, 1959*, [Ottawa], Ministère du nord canadien et des ressources nationales, p. 12-41, coll. « Bulletin du Musée national du Canada », n° 173.
- DULONG, Gaston, et Gaston BERGERON (1980). *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines : atlas linguistique de l'est du Canada*, Québec, Gouvernement du Québec, ministère des Communications, en coproduction avec l'Office de la langue française, 10 vol.
- DUNN, Oscar (1880). *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Imprimerie A. Côté; réimpr. en 1976 aux Presses de l'Université Laval de Sainte-Foy.
- FARINA, Annick (2001). *Dictionnaires de langue française du Canada : lexicographie et société au Québec*, Paris, Champion.
- FLIKEID, Karin (1984). *La variation phonétique dans les parlers acadiens du nord-est du Nouveau-Brunswick : étude sociolinguistique*, New York, Peter Lang.
- FOURNIER, Louis (1989). *Sur le bout de la langue : anglicismes 1*, Moncton, Rabelais.
- FRANCARD, Michel (2005). « Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire : le Québec et l'Acadie », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 371-388.
- FRANCARD, Michel (1994). « Les jeunes francophones et leur langue : l'Acadie du Nouveau-Brunswick à la Wallonie », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, n° 1, p. 147-160.
- FRANCARD, Michel, Geneviève GERON, Régine WILMET et Aude WIRTH (2010). *Dictionnaire des belgicisms*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- GARNER, John (1952). « Descriptive study of the phonology of Acadian French », thèse de doctorat en linguistique, Austin, University of Texas.
- GAUVIN, Karine (2011). « L'élargissement sémantique des mots issus du vocabulaire maritime dans les français acadien et québécois », thèse de doctorat en linguistique, Québec, Université Laval.
- GEDDES, James Jr. (1908). *Study of an Acadian-French dialect spoken on the north shore of the Baie-des-Chaleurs*, Halle, Max Niemeyer.
- GÉRIN, Pierre M. (1993). « Le glossaire acadien ou le roman d'un parler régional », dans Pascal Poirier, *Le glossaire acadien*, éd. critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Éditions d'Acadie et Centre d'études acadiennes, p. xix-l.
- GÉRIN, Pierre, et Pierre M. GÉRIN (1982). *Marichette : lettres acadiennes, 1895-1898*, Sherbrooke, Naaman.
- GESNER, Edward (1979). *Étude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- GINGRAS, Jules-Fabien (1860). *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents*, Québec, E.R. Fréchette; rééd. en 1867 et en 1880.

- HACHÉ-HACHÉ, Hektor (2005). *Mon petit calepin noir sur la langue, le sexe et le « chiac »*, Moncton, Éditions de la Francophonie.
- HADEN, Ernest H. (1948). « La petite Cendrillouse, version acadienne de Cendrillon : étude linguistique », *Les archives de folklore*, tome 3, Montréal, Fides, p. 21-34.
- HÉON, Ubald (1943). « Quelques mots et expressions en usage aux Îles de la Madeleine », manuscrit dactylographié déposé au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton.
- HUBERT, Paul (1938). « La langue française aux Iles-Madeleine », dans *Deuxième Congrès de la langue française au Canada*, tome 1 : *Mémoires*, actes du congrès tenu à Québec du 27 juin au 1^{er} juillet 1937, Québec, [s.n.], p. 54-75.
- HUBERT, Paul (1926). *Les Îles de la Madeleine et les Madelinots*, Rimouski, Imprimerie générale de Rimouski.
- IMBS, Paul, puis Bernard QUEMADA (1971-1994). *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, sous la dir. de Paul Imbs, puis de Bernard Quemada, Paris, Centre national de la recherche scientifique, puis Gallimard, 16 vol.
- JUNEAU, Marcel (1977). *Problèmes de lexicologie québécoise : prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- LABOV, William (1976). *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LANDRY, Francis (1985). « Étude synchronique des voyelles nasales dans le parler de Pubnico-Ouest », thèse de maîtrise en linguistique, Montréal, Université de Montréal.
- LEBLANC, Réjeanne (1993). « L'évolution du vocabulaire chez les jeunes Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick : facteurs espace et temps », thèse de doctorat en linguistique, Québec, Université Laval.
- LUCCI, Vincent (1973). *Phonologie de l'acadien*, Montréal, Didier.
- MACKEY, William (1971). *Le vocabulaire disponible du français : le vocabulaire concret usuel des enfants français et acadiens* (tome I); *Le vocabulaire disponible des enfants acadiens* (tome II), Montréal, Didier.
- [MAGUIRE, Thomas] (1841). *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un Recueil de locutions vicieuses*, Québec, Fréchette.
- MANSEAU, J.-A. (1881). *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada avec leur correction suivi d'un dictionnaire canadien*, Québec, J.A. Langlais.
- MASSIGNON, Geneviève (1994). *Trésors de la chanson populaire française : autour de 50 chansons recueillies en Acadie*, Paris, Bibliothèque nationale de France.
- MASSIGNON, Geneviève (1962). *Les parlers français d'Acadie : enquête linguistique*, Paris, Klincksieck, 2 vol.
- MICHAUD, Guy R. (1994). *Le bon parler*, Edmundston, Éditions GRM.

- NAUD, Chantal (1999). *Dictionnaire des régionalismes du français parlé des îles de la Madeleine*, L'Étang-du-Nord, Vignaud; rééd. en 2011 sous le titre *Dictionnaire des régionalismes des îles de la Madeleine* chez Québec Amérique.
- NAUD, Chantal (1994). *Îles de la Madeleine 1793-1993 : deux siècles d'histoire*, L'Étang-du-Nord, Vignaud.
- OQLF (OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE) (1998). « Les marques lexicographiques », dans Louis Mercier et Claude Verreault (dir.), *Les marques lexicographiques en contexte québécois*, Québec, Gouvernement du Québec, OQLF, p. 111-145.
- PÉRONNET, Louise (1995). « Le français acadien », dans Pierre Gauthier et Thomas Lavoie (dir.), *Français de France et français du Canada : les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Lyon, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, p. 399-439.
- PÉRONNET, Louise (1993). « La situation du français en Acadie : l'éclairage de la linguistique », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 467-503.
- PÉRONNET, Louise (1989). *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick : éléments grammaticaux et lexicaux*, New York, Peter Lang.
- PÉRONNET, Louise, Rose Mary BABITCH, Wladyslaw CICHOCKI et Patrice BRASSEUR (1998). *Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien*, [Sainte-Foy], Presses de l'Université Laval.
- PERROT, Marie-Ève (1995). « Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick) », thèse de doctorat en linguistique, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III.
- PHILIPPONNEAU, Catherine (1991). « La dynamique phonologique dans les usages contemporains », *La linguistique*, vol. 27, fasc. 2, p. 131-136.
- POIRIER, Claude (2008). « Entre dépendance et affirmation : le parcours historique des lexicographes québécois », dans Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec : de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, [Montréal], Presses de l'Université de Montréal, p. 13-60.
- POIRIER, Claude (2000). « Le français de référence et la lexicographie différentielle au Québec », dans Michel Francard, avec la coll. de Geneviève Geron et Régine Wilmet (dir.), *Le français de référence : constructions et appropriations d'un concept*, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 26, n^{os} 1-4, p. 139-155.
- POIRIER, Claude (dir.) (1998). *Dictionnaire historique du français québécois : monographies lexicographiques de québécismes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- POIRIER, Claude (1995). « Les variantes topolectales du lexique français : proposition de classement à partir d'exemples québécois », dans Michel Francard et Danièle Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 13-56.
- POIRIER, Claude (1992). « Identité québécoise, norme et lexicographie », *Terminogramme*, n^o 64 (printemps), p. 1-5.

- POIRIER, Claude (1989). « Le rôle du dictionnaire dans la perception et la définition des normes langagières », dans *Le français en tête*, actes du Colloque sur l'apprentissage du français au Québec tenu à Québec du 29 au 31 janvier 1988, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec, p. 41-48.
- POIRIER, Claude (1988 [1987]). *Dictionnaire du français plus*, sous la responsabilité d'A.E. Shiaty, avec la coll. de Pierre Auger et Normand Beauchemin, Montréal, Centre éducatif et culturel.
- POIRIER, Claude (1986). « Les avenues de la lexicographie québécoise », dans Lionel Boisvert, Claude Poirier et Claude Verreault (dir.), *La lexicographie québécoise : bilan et perspectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 269-285.
- POIRIER, Claude, et Gabrielle SAINT-YVES (2002). « La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930 : les conséquences d'un mythe », *Cahiers de lexicologie*, tome 80, p. 55-76.
- POIRIER, Pascal (1993). *Le glossaire acadien*, éd. critique établie par P.M. Gérin, Moncton, Éditions d'Acadie et Centre d'études acadiennes.
- POIRIER, Pascal (1928). *Le parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire.
- POIRIER, Pascal (1874). *Origine des Acadiens*, Montréal, Eusèbe Sénécal ; publié par tranches dans la *Revue canadienne* (novembre 1874 à avril 1875) et dans la *Revue franco-américaine* (novembre 1912 à avril 1913).
- REY, Alain (1993). « Décrire les variétés du français : prolegomènes », dans Danièle Latin, Ambroise Queffélec et Jean Tabi-Manga (dir.), *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, actes des 1^{res} Journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Étude du français en francophonie » de l'UREF, tenues à Nice du 18 au 21 septembre 1991, Paris, AUP ELF et John Libbey Eurotext, p. 5-12.
- RICHARD, Camille-Antoine (1986). « Le discours idéologique des Conventions nationales et les origines du nationalisme acadien : réflexions sur la question nationale », *Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 17, n° 3, p. 73-87.
- RINFRET, Raoul (1896). *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, Montréal, Librairie Beauchemin.
- RYAN, Robert (1981). *Une analyse phonologique d'un parler acadien de la Nouvelle-Écosse (région de la Baie Sainte-Marie)*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1930). *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale ; réimpr. en 1968 par les Presses de l'Université Laval de Sainte-Foy.
- STARETS, Moshé (dir.) (1986). *Description des écarts lexicaux, morphologiques et syntaxiques entre le français acadien des enfants acadiens néo-écossais et le français standard*, Sainte-Foy, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- THIBODEAU, Félix E. (1988). *Le parler de la Baie Sainte-Marie (Nouvelle-Écosse) : le vocabulaire de Marc et Philippe*, Yarmouth, Lescarbot.

- TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC (2013a). *Fichier lexical*, Québec, Université Laval.
En ligne : <http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier>
- TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC (2013b). *Index lexicologique québécois*, Québec, Université Laval. En ligne : <http://www.tlfq.ulaval.ca/ilq>
- VALDMAN, Albert et coll. (2010). *Dictionary of Louisiana French, as spoken in Cajun, Creole, and American Indian communities*, Oxford, University Press of Mississippi.
- VERREAU, Claude (2005). « Voyage en Acadie et autres pérégrinations nord-américaines de Geneviève Massignon : l'Amérique française vue par une "Française de France" au milieu du XX^e siècle », *Rabaska : revue d'ethnologie de l'Amérique française*, vol. 3, p. 59-69.
- WIESMATH, Raphaële (2006). *Le français acadien : analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick (Canada)*, Paris, L'Harmattan.
- WOOLDRIDGE, Russon (2000). « Compte rendu du *Dictionnaire du français acadien* d'Yves Cormier », *University of Toronto Quarterly*, vol. 70, p. 172-174.

Mots clés

vue d'ensemble, lexicographie, Acadie, pratiques, représentations

Keywords

general overview, lexicography, Acadia, usage, linguistic ideologies

Correspondance

karine.gauvin@umoncton.ca